

DÉMOCRATIE - ÉDUCATION - MÉTIERS - APPRENTISSAGE - INCLUSION - INNOVATION - NUMÉRIQUE



Thomas Pesquet, 1er astro-
naute français à commander la
Station spatiale internationale.

L'actu de la communauté éducative du **Lycée**

Un mensuel dédié pour les élèves, leurs parents,
les enseignants et le personnel encadrant

Transition écologique

Insertion professionnelle

Citoyenneté et inclusion

SOMMAIRE

- 3** Editorial
- 4** En #bref et en #brèves
- 5** **Dernière minute:** la nouvelle ministre de l'éducation Nationale et les ministres en charge de la jeunesse »
- 6** **ORIENTATION SCOLAIRE:**
Des inégalités marquées par l'origine sociale (Viavoice)
- 8** **Personnalité inspirante, le portrait du mois :** Thomas Pesquet
- 9** **PARCOURSUP :** le Gouvernement veut améliorer l'information des candidats, et limiter les candidatures internationales
- 10** **Dans un monde tourmenté, 2023 a quand même son lot de bonnes nouvelles**
- 13** **VOIE SCOLAIRE APPRENTISSAGE :**
L'insertion dans le public et dans le privé 6 mois après la sortie
- 14** **Créer du lien entre les enseignements professionnels secondaires et supérieurs** (une tribune de D.Bloch)
- 16** **ENSEIGNEMENT AGRICOLE :** les mesures prévues dans le "Pacte d'orientation" concernant l'éducation
- 17** **La Marine Nationale présente en Régions**
- 20** **L'OMS dénonce la « pandémie » de cigarettes électroniques chez les jeunes dans le monde**
- 22** **Santé prévention :** Alcool chez les jeunes : l'ambivalence des Français (Addictions France, BVA)
- 23** **Comment éviter une perte auditive en écoutant de la musique avec des écouteurs ?**
- 24** **5 films et livres pour appréhender l'Holocauste**
- 27** **Cinéma :** The Old Oak
- 28** **L'actu écolo**
- 30** **Pour une mode durable**
- 32** **La chronique des faits internationaux**
- 35** **Numérique à l'école, stop ou encore ?**

« D.E.M.A.II.N. » est une publication des Editions E.P.I.C.U.R.E.

Directeur de publications : P. TOUZEAU-MENONI - ont participé à ce numéro : Elodie THEME - TOUTEDUC - C.TOUZEAU-MENONI - S. CHAMFORT - A. NIHILO et la contribution de la Marine Nationale, l'INSHEA et du CNOUS.

Régie et montage partenarial Inter@Connecté: Communication spécialisée sur le segment des 10-25 ans scolarisés

Mèl: philippe.TM@editions-epicure.fr - Mobile : 07 81 98 56 48 - BP 50512 06801 CAGNES SUR MER

Dépôt légal : à parution Janvier 2024 ISSN 2649-1516

Conception graphique : DwD - Contact : cedric@dwd.fr

Photo couverture : crédit Editions E.P.I.C.U.R.E.



Les Editions Epicure, editrice de D.E.M.A.II.N renouvelée, à l'occasion de ce premier numéro de l'année 2024, ses vœux à tous ses lecteurs et au-delà, à tous les acteurs du système éducatif alors que bien des facteurs d'incertitude, qu'il s'agisse de la situation internationale, de la prise en compte des évolutions climatiques, de la situation politique intérieure, des questions économiques pèsent sur cette rentrée.

En ce qui concerne l'Education et la Jeunesse, Gabriel Attal s'en va, mais il gardera un œil sur les réformes qu'il a annoncées :

Du perron de Matignon, à l'occasion de la passation de pouvoir ce 9 janvier, Gabriel Attal dit qu'il "emmène avec (lui), ici à Matignon, la cause de l'Ecole". L'Ecole est pour le nouveau Premier ministre, "la mère de nos batailles", elle est "au coeur de nos priorités" et il lui donnera "tous les moyens d'action nécessaires pour sa réussite".

Il qualifie de "fortes" les décisions qu'il a prises pour l'Ecole et annonce "une forme de continuité" avec son action rue de Grenelle. Il continue de faire de l'autorité "une valeur politique de premier ordre", il veut oeuvrer à "un renforcement" des services publics, dont l'Ecole, il indique qu'il agira "sans attendre" mais dit aussi son attachement au partenariat avec les "partenaires sociaux".

Sauf sur la formation des enseignants, elles prolongent et corrigent à la marge celles de Jean-Michel Blanquer. A bien des égards, elles sont en rupture avec les politiques conduites depuis 1975 et le collège unique et depuis 1996 et la suspension du service militaire. Certains s'en réjouissent, comme Alain Finkielkraut, d'autres dénoncent un renoncement à toutes les ambitions portées par le CNR à la Libération, comme le collectif Langevin-Wallon, s'en désolent, comme Pierre Merle, ou les examinent avec circonspection, comme Daniel Bloch... Quoi qu'on en pense, ce sont des réformes importantes, qui dessinent un projet de société. A chacun d'en décrypter le sens.

Enfin, un "rendez-vous avec la nation" comme l'avait annoncé le Monde début décembre, se préparerait pour mi-janvier, croit savoir le quotidien de l'après-midi dans un article du 5 janvier qui en dessine les contours.

Cette première rencontre serait dédiée à la jeunesse, avec plusieurs mesures annoncées pour opérer un "ré-



PHILIPPE TOUZEAU-MENONI

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION

armement civique" afin de répondre à un certain "effondrement de la civilité" ainsi qu'à une "fragmentation croissante de la société".

Selon nos confrères, le chef de l'Etat aurait décidé de "s'emparer de la question de l'uniforme à l'école pour l'expérimenter plus largement", tandis que le SNU (Service national universel) pourrait gagner en "consistance" en y ajoutant "un temps consacré à la mémoire du pays" et en lui permettant de "faire naître des vocations militaires", car selon l'entourage du ministre des armées, "il faut raconter une histoire pour contrer l'impression que tout se délite".

A l'école, l'éducation civique "pourrait être accentuée", tandis que la responsabilité des parents serait "rappelée", le tout accompagné de futures mesures "visant à limiter l'effet délétère des écrans et le recours souvent immodéré des plus jeunes aux réseaux sociaux".

Le blog de Beatrice COUTURIER

s'enrichit d'une page sur le harcèlement avec des bd, des mangas des livres des articles, des dossiers, podcast, jeu, vidéos [le lien](#)



Titres Professionnels



La création des titres professionnels de "cordonnier multiservices" ([ici](#)), de "guide accompagnateur touristique" ([ici](#)), d' "employé d'étage hôtellerie et hôtellerie de plein air" ([ici](#))

Création de la mention complémentaire "vente-conseil en boucherie" ([ici](#)) et des CAP "Charcuterie-traiteur" ([ici](#)) et "Chocolaterie-confiserie" ([ici](#))

Le Québec interdit le téléphone à l'école : Le Devoir propose un tour d'horizon des interdictions

"La nouvelle directive de Québec interdisant les cellulaires dans les salles de cours est entrée en vigueur au retour des vacances des Fêtes, faisant de la province la deuxième à mettre en oeuvre une telle mesure, après l'Ontario", indiquent nos confrères du Devoir qui précisent que "de nombreuses écoles québécoises avaient déjà adopté des règles limitant l'utilisation des téléphones portables en classe.



Ils ajoutent que certains estiment que la mesure n'est pas assez sévère, et d'autres qu'elle est fondée sur l'interdiction plutôt que sur l'éducation.

Le quotidien signale que "plusieurs pays sont allés plus loin que le Québec et l'Ontario. En 2018, la France a banni les téléphones dans les cours d'école pour les moins de 15 ans (ils l'étaient déjà, ndr), tandis que la Chine a interdit les téléphones pour les écoliers en 2021." Le gouvernement britannique encourage les établissements à interdire les téléphones portables, comme en Italie et au Portugal. "Un rapport de l'UNESCO a conclu en juillet qu'ils pouvaient perturber l'apprentissage. Le site du Devoir [ici](#)

"La planche Marie", un projet de baccalauréat dans le cadre de son « chef d'oeuvre »



le projet va permettre d'améliorer les conditions des pompiers et permettre peut-être de sauver plus de vies, forcément c'est génial. Inventée par Marie Fontaine, lycéenne créatrice d'une planche pour les pompiers du SDIS 36

À la base, c'est un projet qui fait partie d'une épreuve pour le bac. "Un chef d'oeuvre" que Marie devra présenter à l'oral pendant 5 min devant un jury avant de répondre à 10 min de questions.

Elle n'imaginait pas l'ampleur que prendrait finalement ce travail.

Son projet initial de fabrication d'aileron pour une Formule 1, n'ayant pas pu se concrétiser avec une entreprise, Marie a su se remobiliser. L'intervention, en juin 2022, de l'adjudant-chef Messin, formateur et référent départemental secours à personnes et secours routier du SDIS 36, a changé la donne. Il nous explique pourquoi le Service d'Incendie et de Secours a sollicité le lycée professionnel Pasteur du Blanc dans l'Indre "Ce qui est intéressant, c'est qu'il y a un partenariat avec le SDIS et une entreprise donc c'est un travail d'équipe de tous les partenaires et puis Marie est au milieu. Elle a apporté sa pierre à l'édifice avec ses connaissances d'élève en terminale. Ce n'est que le début de son parcours.



Amélie Oudéa-Castéra est nommée ministre de l'Education nationale, de la Jeunesse, des Sports et des Jeux olympiques et paralympiques

Elle a demandé à Gabriel Attal de la « coacher ».

elle "poursuivra" ces chantiers et elle inscrit son action dans la continuité de ce qui est fait depuis 2017. Elle évoque "trois piliers". Il faut "restaurer l'exigence" et "réaffirmer l'autorité". Il faut également "régénérer" les métiers de l'éducation en agissant sur la formation, la revalorisation et les remplacements.

Elle était déjà ministre des Sports, des Jeux olympiques et paralympiques.



Née Amélie Castéra en 1978 à Paris, elle a gagné en 1992 le tournoi de l'Orange Bowl dans la catégorie des moins de quatorze ans. Elle est championne de France de tennis dans les catégories jeunes et évolue ensuite sur le circuit professionnel.

Elle met fin à sa carrière en 1996.

Elle est titulaire d'une maîtrise en droit, diplômée de Sciences po, de l'ESSEC et de l'ENA (promotion Léopold-Sédar-Senghor, celle d'Emmanuel Macron). En 2018, à sa demande, elle est radiée du corps des magistrats de la Cour des comptes pour prendre la direction générale de la Fédération française de tennis.

Elle a également eu diverses fonctions au sein du groupe Axa entre 2008 et 2011 et du groupe Carrefour en 2018. La fiche Wikipedia d'Amélie Oudéa-Castéra [ici](#)

Catherine Vautrin qui est en charge du Travail, de la Santé et du Social a la responsabilité de l'**apprentissage** et, éventuellement, une part de la **responsabilité dans la réforme des lycées professionnels**. Elle a également dans son portefeuille la sécurité sociale, donc la CNAF et le financement de l'accueil de la petite enfance.



Ex secrétaire d'État chargée de l'Intégration et de l'Égalité des chances, auprès du ministre de l'Emploi, du Travail et de la Cohésion sociale du (du 31 mars au 28 octobre 2004,

Ex secrétaire d'État aux Personnes âgées, auprès du ministre de l'emploi, du Travail et de la Cohésion sociale du 28 octobre 2004 au 31 mai 2005,

Ex ministre déléguée à la Cohésion sociale et à la Parité du 2 juin 2005 au 15 mai 2007.

Les autres ministères concernés

Rachida Dati aura aussi son mot à dire sur le Pass Culture.

Prisca Thévenot quitte le secrétariat d'Etat en charge de la jeunesse et du service national universel.

Marc Fesneau reste chargé de l'Agriculture (et donc de l'**enseignement agricole**),

Eric Dupond-Moretti reste garde des sceaux, ministre de la Justice (et donc en charge de la Protection judiciaire de la Jeunesse)

ORIENTATION SCOLAIRE

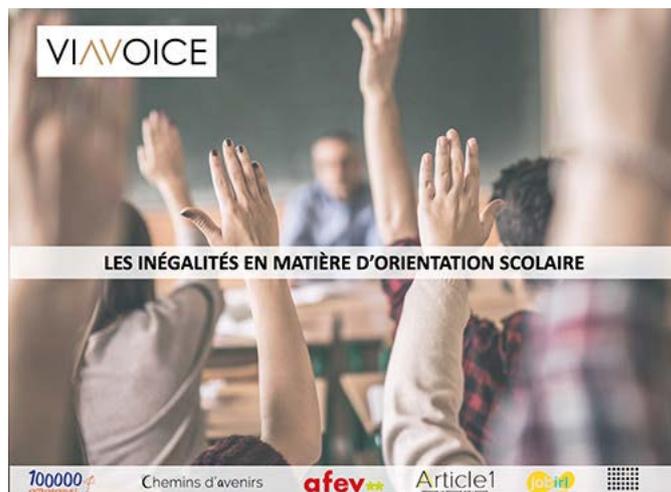
DES INÉGALITÉS MARQUÉES PAR L'ORIGINE SOCIALE

“Les aspirations d’orientation des élèves dépendent encore étroitement de leur milieu familial et social” constate l’institut de sondage Viavoice dans une enquête menée auprès de 1000 jeunes de 15 à 16 ans.

Réalisée pour 5 associations qui évoluent dans le secteur de l’égalité des chances (AFEV, Chemins d’avenir, Article 1, JobIRL, 100 000 entrepreneurs), l’étude montre un “souhait très majoritaire” d’obtenir un diplôme supérieur au baccalauréat (pour 78 % des interviewés, versus 14 % qui ne le souhaitent pas), mais que ce souhait reste “dicté en partie par son lycée d’affectation”.

En effet, les lycéens en cursus général sont 88 % à s’imaginer faire des études supérieures (soit 10 points de plus que la moyenne), tandis que les lycéens professionnels sont eux 32 % à ne pas l’envisager (+ 18 points).

Mais les élèves “peinent à se projeter dans les cursus supérieurs, en particulier du second cycle”, ajoute l’institut. Ainsi, 55 % d’entre eux en moyenne s’estiment capables d’obtenir un diplôme d’un IUT / BTS, 57 % pensent pouvoir acquérir une licence ou équivalent (le taux variant cette fois de 49 à 70 % selon l’IPS de l’établissement), mais ce n’est plus le cas que chez 45 % des élèves pour un Master 2 (de 30 à 70 % selon l’IPS du lycée).



SOUHAITS DE MÉTIER

Des souhaits d’orientation genrés et conditionnés par le contexte socio-économique familial

TOP 10 SELON LES PROFILS

	Les garçons	Les filles	Issus de familles CSP +	Issus de familles CSP -
N°1	Artisanat, technique, industrie...	Médecin, dentiste, psy...	Médecin, dentiste, psy...	Artisanat, technique, industrie...
N°2	Commerce	Professeure +	Professeur	Commerce, vente
N°3	Ingénieur +	Commerce	Commerce, vente	Professeur
N°4	Informaticien +	Métiers du paramédical +	Ingénieur	Médecin, dentiste, psychologue
N°5	Pompier, policier, militaire +	Métiers du social et de la petite enfance +	Artisanat, technique, industrie -	Pompier/policier/militaire
N°6	Professeur -	Actrice, comédienne	Pompier, policier, militaire	Informaticien
N°7	Sportif ou coach +	Avocate, juge	Métiers du paramédical	Ingénieur
N°8	Médecin, chirurgien, dentiste -	Métiers du marketing et de la com	Acteur, comédien	Métiers du paramédical -
N°9	Acteur, comédien	Scientifique	Informaticien	Métiers du social et de la petite enfance
N°10	Métiers du marketing et de la com	Pompière, policière...	Avocat, juge	Acteur, comédien

PRINCIPAUX DOMAINES CITÉS



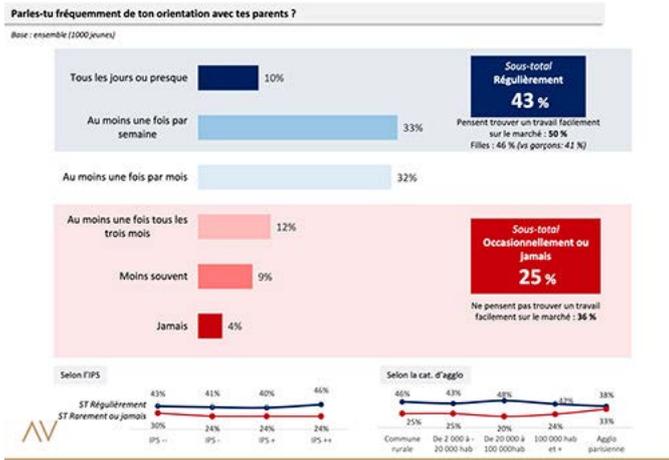
Barrières

Car “malgré une volonté de réaliser des études supérieures chez la plupart, cette ambition diffère grandement selon les origines socio-économiques et l’environnement scolaire. Les élèves des établissements moins privilégiés se projettent dans des métiers et des cursus moins prestigieux, et sont moins enclins à déménager pour poursuivre leurs études”, poursuit l’analyse.

D’ailleurs, si 3 élèves sur 4 seraient prêts à déménager pour les études (77 % versus 21 %), “il s’agit d’une barrière supplémentaire pour les élèves des lycées les plus défavorisés”, les raisons de leur refus étant le souhait de rester près de leurs proches (81 %) suivi d’un manque de moyens financiers (50 %) et de la peur de l’éloignement (49 %).

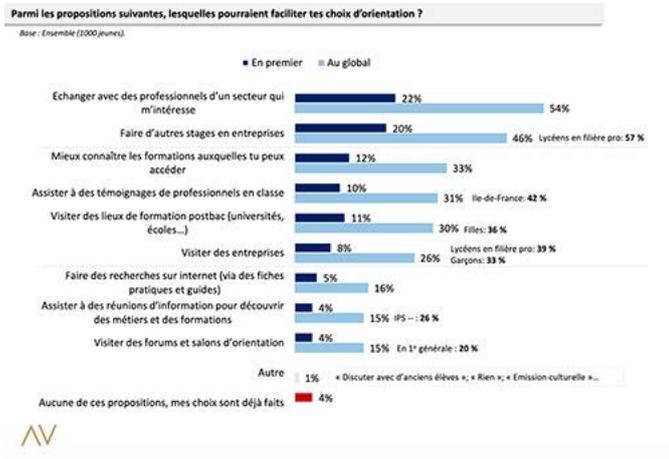
FRÉQUENCE DES DISCUSSIONS AUTOUR DE L’ORIENTATION AVEC LES PARENTS

Un quart des 15-16 ans ne parle qu’occasionnellement voire jamais d’orientation avec ses parents



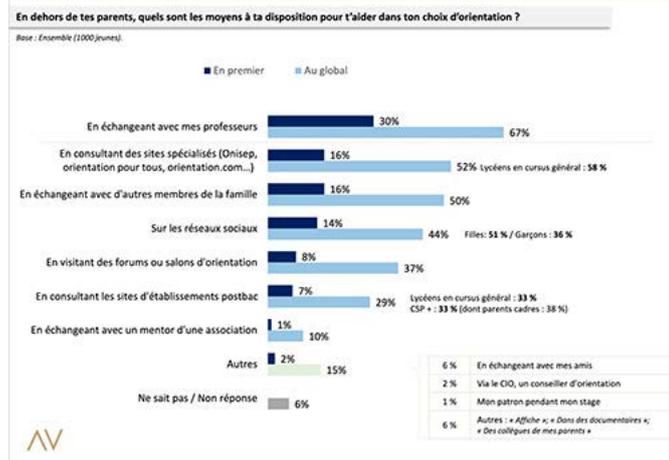
AUTRES MOYENS D’AIDE À L’ORIENTATION

Echanger avec des professionnels ou faire des stages, des pistes qui aideraient les jeunes dans leurs choix d’orientation



MOYENS À DISPOSITION POUR FAIRE SES CHOIX D’ORIENTATION

En dehors des parents, les professeurs sont les premiers référents pour les 15-16 ans



Quant aux souhaits des 15-16 ans relatifs à leur futur métier, ils “sont genrés et conditionnés par le contexte socio-économique familial” : les jeunes issus de CSP- voudraient travailler dans le secteur “artisanat, technique, industrie...” suivi de “commerce, vente” et enfin “ingénieur”, alors que les CSP+ citent comme domaines en premier lieu “médecin, dentiste, psy...” suivi de “professeur” puis “commerce, vente”.

Plus de deux tiers des filles se voient dans le “médical et le paramédical” (36 % contre 12 % des garçons) et 27 % dans “l’enseignement ou la recherche” (16% chez les garçons), tandis que les garçons citent plus volontiers “l’artisanat, l’industrie et le BTP” (31 % versus 7 % des filles).

Outils

Pour envisager leur orientation, un quart des 15-16 ans ne parlent qu’occasionnellement voire jamais d’orientation avec leurs parents, 33 % au moins une fois par semaine et 43 % régulièrement.

En dehors de ces derniers, les professeurs sont leurs “premiers référents” (à 67 %), suivis des sites spécialisés, à 52 %), d’autres membres de la famille (50 %), des réseaux sociaux (44 %) ou encore des forums ou salons d’orientation (37 %).

Viavoice considère enfin que “l’immersion dans le monde professionnel via des expériences concrètes et des informations détaillées sur les opportunités jouent un rôle crucial pour aider les élèves, en particulier ceux issus de milieux moins favorisés.”

Parmi les pistes pour les guider, il s’agirait en effet pour les adolescents d’échanger avec des professionnels (54 %), de faire d’autres stages en entreprises (46 %), de mieux connaître les formations auxquelles ils peuvent accéder (33 %), d’assister à des témoignages de professionnels en classe (31 %), ou encore visiter soit des lieux de formation postbac (universités, écoles..., 30 %) ou des entreprises (26 %).

LE PORTRAIT DU MOIS



Thomas Pesquet

“Je me bats pour ne pas saisir un appareil photo quand le spectacle est beau, mais c’est comme sur Terre : on manque souvent le moment lui-même si on s’obsède à vouloir le capturer”

Né à Rouen, en France, le 27 février 1978, Thomas Pesquet est un astronaute français de l'Agence spatiale européenne (ESA).

Après une formation d'ingénieur aéronautique, Thomas Pesquet a occupé différents postes dans l'industrie aérospatiale et à l'agence spatiale européenne avant de devenir, en 2004, pilote de ligne. En 2009, il fait partie des six candidats retenus pour former le troisième groupe d'astronautes européens sélectionnés par l'agence spatiale. Thomas Pesquet est le dixième Français à partir dans l'espace en décollant le 17 novembre 2016 à bord de Soyuz MS-03 dont l'équipage occupe la Station spatiale internationale de novembre 2016 à juin 2017. Durant cette mission, Thomas Pesquet a mené une centaine d'expériences dont la moitié développée par l'Agence spatiale européenne ou le CNES, l'autre moitié par la NASA. Il effectue plusieurs sorties extravéhiculaires de six heures pour des missions de maintenance de la Station spatiale internationale.

Il est nommé ambassadeur de l'UNICEF pour le changement climatique et l'accès à l'eau potable en novembre 2016.

Il est le 1er astronaute français à commander la Station spatiale internationale *

“À contempler l’horizon d’en bas, on a systématiquement l’impression qu’il y aura toujours quelque chose au-delà : après l’océan, encore de l’océan. Que la Terre est trop vaste pour que nous l’abîmions vraiment.

De l’ISS, je vois une boule qui est la finitude en soi. Ça a beau être grand, c’est quand même fini, contenu.

D’où le parallèle qui m’est venu très tôt : quelle différence entre la Terre et la Station spatiale, toutes deux lancées dans le vide inhospitalier de l’espace ? Aucune. Nous séjournons avec des gens que nous n’avons pas forcément choisis, avec des ressources limitées à utiliser avec parcimonie, sur un vaisseau dont il faut prendre soin si on veut qu’il vole encore longtemps...

L’exemple le plus frappant est sans doute l’atmosphère : une bulle de savon si peu épaisse (quelques dizaines de kilomètres, pour une planète de 6 371 kilomètres de rayon !), une si mince cornée qui contient toute la vie, qui rend à elle seule la vie possible. Et autour de nous ? Du vide, du noir, du rien. À des années-lumière à la ronde.

La Terre est une incroyable oasis au milieu du plus hostile et immense des déserts, grâce à une bulle de savon qui semble pouvoir exploser en un rien.”

Extrait de son livre, *Ma vie sans gravité*, Éditions Flammarion



Un projet de décret et d'arrêté, que notre partenaire ToutEducat a pu se procurer, modifierait "certaines règles de fonctionnement de la plateforme Parcoursup.



Il s'agit de **compléter, d'améliorer l'information des candidats** et "**de faire évoluer le nombre de vœux** qui peuvent être formulés par les **candidats de nationalité non européenne**".

C'est ainsi qu'en ce qui concerne les informations apportées aux candidats, le projet de décret y ajoute plusieurs mentions :

- le montant des frais de scolarité,
- l'habilitation à recevoir des boursiers sur critères sociaux,
- "le cas échéant, le label apposé sur les formations contrôlées par le ministère chargé de l'enseignement supérieur",
- "des informations statistiques d'admission de la session de l'année précédente" et, "lorsqu'elles sont disponibles, les informations statistiques issues des dispositifs Inserjeunes et Inser-sup sur le devenir des étudiants après l'obtention de la certification à laquelle prépare le parcours de formation",
- "les aménagements éventuellement proposés pour l'accueil des publics à besoins particuliers".

A noter que "Les lycéens " demandent que soit ajouté deux mentions, "une rubrique 'vie étudiante' répertoriant les possibilités d'engagement au sein du lieu de formation" et une autre sur "les différents moyens d'accès au lieu de formation".

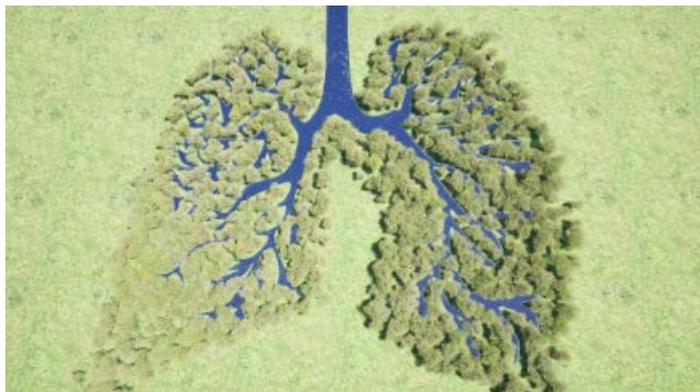
En ce qui concerne les candidats non-européens, 4 % des candidats inscrits sur Parcoursup, ils sont "trois fois plus nombreux qu'en 2018". "Les formations sélectives sont essentiellement concernées dans la mesure où ces candidats ne peuvent pas postuler vers des licences universitaires dans Parcoursup, la réglementation leur imposant de passer par la demande d'admission préalable (DAP) pour laquelle le nombre de vœux est limité à trois." La moitié de ces candidatures concernent, explique encore le ministère, des BTS (ou des BTS agricoles) et beaucoup d'autres portent sur des mentions complémentaires, le diplôme de comptabilité générale (DCG) ou des classes de mise à niveau en hôtellerie (MANH).

Et pour améliorer leurs chances, **ces candidats se portent sur les formations qui, ayant été peu attractives l'année précédente, sont "les plus favorables statistiquement"**. Des cabinets privés de conseil les aident en effet, moyennant finances, à constituer leurs dossiers. Ce processus "met en cause la qualité du processus d'évaluation des dossiers.

Le Gouvernement envisage donc de limiter "les possibilités de candidatures des candidats internationaux hors Union européenne dans les mêmes proportions que celles faites dans le cadre de la DAP".

DANS UN MONDE TOURMENTÉ, 2023 A QUAND MÊME SON LOT DE BONNES NOUVELLES

Les mauvaises nouvelles sont assez évidentes. Et même si l'on pouvait les éviter, les preuves du réchauffement rapide de la planète, les conflits violents et les inégalités sont souvent sous nos yeux. Mais malgré le déferlement constant de titres alarmants, il existe de nombreuses raisons d'espérer, et même d'être optimiste, un état d'esprit qu'il faut garder si nous voulons continuer à nous battre pour un monde plus durable, plus sûr et plus juste.



LES POUMONS DE LA TERRE

La forêt amazonienne est un trésor de biodiversité et présente près de la moitié des forêts tropicales du monde. Cette année, la déforestation a diminué de près de moitié par rapport à l'année précédente, ce qui reflète le travail inlassable d'innombrables organisations, mais surtout des gardiens autochtones qui démontrent sans cesse qu'ils ont les connaissances et l'engagement nécessaires pour jouer un rôle de premier rang dans la protection des environnements naturels.

Si l'Amazonie est souvent considérée comme le « poumon de la Terre », une quantité beaucoup plus importante de carbone est piégée par les océans du monde entier, qui sont de gigantesques « puits de carbone » capables de séquestrer bien plus de carbone qu'ils n'en libèrent, une raison supplémentaire de redoubler d'efforts pour les protéger. À travers son Engagement du PNUD pour la nature, 132 pays reçoivent un soutien pour préparer des stratégies nationales, avec des objectifs transformateurs, tels que la protection de 30 % des terres et de 30 % des océans d'ici à 2030.

Les mauvaises nouvelles sont assez évidentes. Et même si l'on pouvait les éviter, les preuves du réchauffement rapide de la planète, les conflits violents et les inégalités sont souvent sous nos yeux. Mais malgré le déferlement constant de titres alarmants, il existe de nombreuses raisons d'espérer, et même d'être opti-

miste, un état d'esprit qu'il faut garder si nous voulons continuer à nous battre pour un monde plus durable, plus sûr et plus juste.

LA CRISE DU PLASTIQUE

Du Mont Everest à la fosse des Mariannes, les plastiques sont partout, jusque dans notre sang.

L'élaboration d'un traité international juridiquement contraignant sur la pollution par les plastiques, qui s'appliquera à l'environnement terrestre et aquatique, a progressé. Le premier projet pose les bases afin que la communauté mondiale s'attaque au problème pernicieux du plastique à usage unique, dont une grande partie est finalement déversée dans les océans, et de développer des solutions alternatives aux emballages plastiques et des voies plus courtes vers des économies « circulaires » où rien ne soit jeté dans les décharges. Le traité devrait être finalisé l'année prochaine.

Le Cambodge est l'un des nombreux pays à s'être emparé de cette question en Asie du Sud-Est, où la pollution du fleuve Mékong est l'un des effets les plus visibles de la crise. Le PNUD (Programme des Nations Unies pour le Développement) collabore avec les dirigeants et citoyens du pays pour résoudre ce problème et lui assurer un avenir à faibles émissions de carbone.



UN DÉSASTRE ÉVITÉ EN MER ROUGE

La mer Rouge est l'un des environnements marins les plus précieux de la Terre, ainsi qu'une importante voie commerciale et une source vitale de revenus pour les millions de personnes qui vivent sur ses rives. Pourtant, elle est au bord de la catastrophe environnementale. Depuis plusieurs années, le pétrolier FSO Safer, était resté bloqué en raison de la guerre au large des côtes du Yémen avec une cargaison de 1,1 million de barils de pétrole brut menaçant de se déverser dans la mer.

En août, le PNUD a pris la tête d'une opération internationale de sauvetage maritime qui a permis de transborder le pétrole. La menace d'une catastrophe économique et écologique a ainsi été écartée et, lorsque les conditions marines le permettront, le Safer sera mis hors service en toute sécurité.

UNE PLACE AU SOLEIL

Des progrès ont été réalisés pour mettre fin à notre dépendance aux combustibles fossiles. Les énergies alternatives, en particulier l'énergie solaire, trouvent leur place au soleil, grâce à des prix qui ont chuté de 93% au cours de la dernière décennie et à de nouvelles innovations qui les rendent plus accessibles, même dans les communautés les plus reculées.

De maisons individuelles à de grandes industries, l'énergie solaire photovoltaïque peut être utilisée à petite ou à grande échelle. Selon l'Agence internationale de l'énergie, l'énergie solaire gagne du terrain chaque année et devrait dépasser la capacité du gaz naturel d'ici 2026 et celle du charbon d'ici 2027.

Le PNUD travaille dans le monde entier pour faire en sorte que les panneaux solaires ne soient pas un luxe réservé aux riches. Les mini-réseaux et autres nouvelles variantes de l'énergie solaire et même de l'énergie hydraulique rendent les gens plus productifs et plus autonomes.

La petite nation isolée de Tokelau, dans le Pacifique Sud, incarne cette tendance. Soixante-quinze pour cent de son électricité est d'origine solaire, ce qui signifie qu'elle évite en grande partie les fluctuations coûteuses des marchés de l'énergie et qu'elle a réduit ses factures de diesel.

Le Sommet africain sur le climat de cette année a montré la détermination des dirigeants africains à prendre l'initiative en matière d'énergies renouvelables, d'utilisation durable des sols et de technologies climatiques de pointe.



La crise climatique est de plus en plus liée au risque de conflit. Les pays du Sahel réunis au Mali ont adopté une déclaration historique visant à assurer la sécurité de leurs citoyens dans un monde en réchauffement.

Une « transition juste » est en cours dans les États des Balkans, où les industries à forte intensité de carbone travaillent, dans le cadre de l'initiative Climate Promise du PNUD, sur les moyens d'atteindre zéro émission nette et de renforcer la résilience face au réchauffement climatique.

La Conférence des Nations Unies sur le changement climatique (COP28) à Dubaï a abouti au « Consensus des Émirats arabes unis », une réponse ambitieuse au premier bilan mondial de l'Accord de Paris, ainsi qu'à une décision historique sur les pertes et dommages. Près de 200 parties ont convenu officiellement de « s'éloigner des combustibles fossiles ». Bien que des critiques aient été émises, il s'agit d'un changement positif.





LA JEUNE GÉNÉRATION

Les jeunes n'ont pas renoncé à l'avenir. Ils mènent des grèves pour le climat, ils innovent, créent des emplois utiles et apportent des idées nouvelles et vitales à l'humanité.

L'ÉGALITÉ POUR LES FEMMES

Alors que l'égalité des sexes n'est encore qu'un rêve lointain et que la violence à l'égard des femmes continue de faire des ravages insoutenables, elles sont plus nombreuses que jamais à assumer des responsabilités politiques, malgré les risques qui pèsent sur leur sécurité.

L'UNESCO rapporte cette année qu'un plus grand nombre de filles sont scolarisées – 50 millions de plus qu'en 2015. Elles égalent les garçons en mathématiques et obtiennent de meilleurs résultats qu'eux en lecture.

Les données de l'UNICEF montrent que les mariages d'enfants sont de moins en moins fréquents. Aujourd'hui, environ 19 pour cent des jeunes femmes ont été mariées lorsqu'elles étaient enfants, contre 23 pour cent il y a une dizaine d'années, ce qui signifie qu'environ 65 millions de mariages précoces ont été évités au cours des 25 dernières années.

Le PNUD soutient une nouvelle cohorte de pays qui utilisent le label de l'égalité des sexes pour les institutions publiques, avec les ministères des Finances et les autorités fiscales, afin de mettre en place des économies qui fonctionnent pour les femmes.



Sans aucun doute, 2023 a été une année difficile. Mais il est important de se rappeler ce que la communauté mondiale, unie, a pu accomplir. Qu'il s'agisse d'éviter une marée noire catastrophique ou de convenir d'arriver à un accord pour mettre fin à la pollution plastique, ces petites et grandes victoires peuvent inspirer encore davantage de collaboration pour améliorer notre monde.



Analysons cette note de la DEPP...

Qu'ils redoublent leur année, poursuivent leurs études ou s'orientent vers d'autres formations, 52 % des lycéens professionnels de 2022, du CAP au BTS, étaient toujours en formation l'année suivante, peut-on constater à la lecture des deux notes d'information sur l'insertion professionnelle des jeunes 6 mois après leur fin d'études publiées par le service statistique du ministère de l'Éducation nationale mardi 19 décembre.

Voie scolaire

La poursuite d'études concerne davantage les lycéens inscrits en Bac professionnel (56 %) que ceux en BTS (48 %) mais la part de ce diplôme, au contraire de celle des autres qui reste stable, progresse de 4 points sur un an. Si de façon générale les données de la DEPP fluctuent peu d'une année sur l'autre, elle fournit pour la première fois des chiffres sur la répartition entre emplois publics et privés pour les jeunes qui s'insèrent dans la vie professionnelle.

Ainsi sur les 48 % de jeunes issus de la voie scolaire qui ne poursuivent pas leurs études, près de la moitié sont en emploi salarié 6 mois après, 40 % travaillant dans le secteur privé et 8 % dans le public. Les filles s'insèrent d'ailleurs mieux que les garçons (50 % vs 47 %) et plus dans le public (10 % vs 6 %), le poids du diplôme gardant son importance comme facteur d'insertion et plus encore pour ces dernières. Les débouchés dans le secteur public sont de 55 % dans les secteurs "énergie, chimie, métallurgie", "coiffure esthétique" et "technologies industrielle" et de 53 % dans les "services à la collectivité" (sécurité, nettoyage).

Apprentissage

En ce qui concerne les apprentis, seuls 38 % sont toujours en formation un an après la fin de leur période d'études. Une poursuite bien plus forte en CAP (45 %) qu'en brevet professionnel (19 %), mais qui progresse uniquement en sortie de BTS (42 %, +2 points).

Parmi les jeunes qui n'ont pas poursuivi leurs études (62 % donc), une grande majorité, plus des deux-tiers, sont en emploi salarié 6 mois après. Ce taux est très fort pour les sortants avec un Brevet professionnel (78 % en emploi) par rapport à ceux ayant obtenu un CAP (62 %). Si les chiffres sont là encore stables, on constate une baisse de l'insertion chez les détenteurs d'un BTS issus de l'apprentissage (70 %, -3 points).

Plus globalement, ces jeunes qui ont choisi l'apprentissage ne sont en revanche que 4 % à exercer dans le secteur public, contre 63 % dans le privé. Les hommes s'insèrent davantage dans le privé que les femmes (65 % contre 60 %) mais moins dans le public (3 %, contre 6 %).

Question débouchés, le taux d'entrée sur le marché du travail est inférieur du côté des métiers des services (65 %) par rapport à ceux de la production (70 %). Les spécialités qui relèvent de cette dernière insèrent mieux dans le privé que celles relevant des services (68 %, contre 59 %) mais un peu moins bien dans le public (2 %, contre 6 %).

(une tribune de D. Bloch)

Voici la 3ème des tribunes que le recteur Daniel Bloch* propose aux lecteurs.

Les opinions qui y sont exprimées n'engagent que leur auteur, elle est "en clair" et peut donc être "forwardée" sans modération.



Le discours "fondateur" du Président Emmanuel Macron, prononcé le 4 mai 2023, à Saintes, et consacré à l'enseignement professionnel, ne traite pas des enseignements professionnels supérieurs sauf par référence aux quelques six semaines de préparation à la poursuite d'études des bacheliers professionnels, introduites au dernier trimestre de terminale, six semaines considérées comme suffisantes - on peut légitimement en douter -, pour améliorer significativement le taux de réussite des bacheliers dans la suite de leurs études. Un taux de réussite aujourd'hui particulièrement bas. Ce traitement, "en silo", de l'enseignement professionnel secondaire, peut conduire à quelques avancées "incrémentielles", alors qu'il eût fallu un projet en rupture pour traiter de l'enseignement professionnel, qui est aujourd'hui en grande souffrance notamment en raison de l'absence de connectivité entre les enseignements professionnels secondaires et supérieurs.

La plupart des 170 000 bacheliers professionnels - au moins 85 % d'entre eux - envisagent de poursuivre leur formation en vue d'obtenir un BTS, avec alors un accès facilité à l'emploi, et à un type d'emploi cohérent avec le niveau et la spécialité de leur diplôme. Si la moitié des bacheliers professionnels candidats à l'entrée en STS y accède, la moitié seulement d'entre eux obtient un BTS. Des élèves en échec, et un gâchis pour notre économie qui manque massivement de techniciens supérieurs, particulièrement pour l'industrie.

Ces vingt dernières années ont connu deux tentatives significatives de mise en synergies des enseignements professionnels secondaires et supérieurs. Toutes deux réussies sur le court terme, lorsque ces enseignements relevaient d'un ministère en charge tout à la fois du secondaire et du supérieur, mais à l'arrêt, dès lors que la liaison entre la rue de Grenelle et la rue Descartes se trouvait rompue.

C'est ainsi, pour la première d'entre elles, qu'ont pu être mis en place des Lycées des métiers sous le ministère de Jacques Lang (2000 – 2002), Jean-Luc Mélenchon étant alors ministre délégué aux enseignements professionnels. Pour Jean-Luc Mélenchon, le "Lycée des métiers" devait rassembler des filières de formation préparant à un ensemble de métiers relevant du même secteur d'activité économique, des formations de tous niveaux, y compris relevant des enseignements supérieurs, avec, bien sûr, des sections de techniciens supérieurs préparant au BTS, mais aussi des formations conduisant à la licence professionnelle que Claude Allègre venait d'instituer, et dont il voulait contribuer à la réussite. Ces lycées des métiers devaient recevoir de multiples publics, sous statut scolaire ou étudiant, en formation continue ou en apprentissage. Après un départ réussi, progressivement, ces lycées des métiers devaient sombrer, dans l'anonymat, se transformant en une simple signalétique, près de mille lycées en portant aujourd'hui le nom. Oubliés, ou presque par l'Éducation nationale qui en a la tutelle.

La seconde tentative se rapporte aux Campus des métiers et des qualifications, créés dans leur principe en 2013 par Vincent Peillon et Arnaud Montebourg, et développés par Najat Vallaud-Belkacem entre 2014 et 2017, elle-même ayant, comme Jack Lang précédemment, autorité à la fois sur les enseignements secondaires et supérieurs. Ces Campus constituent de fait une résurgence du projet initial de Lycées des métiers, mais avec des ambitions accrues. Il s'est ainsi agi, avec Najat Vallaud-Belkacem, de transformer ce qui n'était au départ qu'un simple label en une structure organisée, localisée, dotée des directeurs opérationnels ayant, pour la plupart, exercé des activités en entreprise.

Des directeurs dont on attendait qu'ils se comportent en véritables managers, en charge de constituer chacun de ces campus tout à la fois à la fois comme des chaînons reliant les enseignements professionnels secondaires et supérieurs mais aussi comme des éléments du développement économique et social territorial, de sorte qu'ils ont pu être inscrits dans une convention relative aux "Territoires d'innovation pédagogique" signée le 20 septembre 2017 entre l'État et la Caisse des dépôts et consignations.

Mais, une fois encore, avec le découplage, au niveau ministériel, des enseignements professionnels secondaires et supérieurs, ce dispositif s'est, en pratique, refermé sur lui-même, ne laissant plus guère d'espace aux établissements d'enseignement supérieur, à l'exception des quelques campus encore placés sous leur responsabilité directe, mais bien loin d'être ces "Harvard de l'enseignement professionnel" vantés par Jean-Michel Blanquer, qui succédant, en 2017, à Najat Vallaud-Belkacem, les transforme en réseaux académiques, ou régionaux, repliés pour la plupart, de fait, sur le secondaire, des campus virtuels, délocalisés, avec des directeurs opérationnels supposés, sans véritablement de moyens, coordonner jusqu'à plusieurs centaines de partenaires : des Campus de papier glacé. Le Président de la République, dans son allocution du 4 mai semble tout en ignorer, et notamment leurs capacités établies à développer les relations entre les enseignements professionnels et les entreprises. C'est ainsi qu'il propose de renforcer ces relations en instituant, dans chaque lycée professionnel, un Bureau des entreprises (BDE), une décision bien venue. Mais une création ex-nihilo, sans interactions instituées avec les deux structures préexistantes, Lycées des métiers et Campus des métiers et des qualifications, qu'ils auraient pu efficacement renforcer, et pour le directeur qui en à la charge, un domaine d'intervention limité aux enseignements secondaires.

Franchissons une dernière étape, de nature davantage "macroscopique". À l'an 2000, nous "produisons" 250 000 bacheliers technologiques ou professionnels. Vingt-deux années plus tard, 70 000 bacheliers s'y sont ajoutés. Comment justifier de ce que, sur cette période, le nombre d'inscrits en STS ait été réduit de 20 000 et celui des inscrits en IUT de 10 000 alors que le nombre de bacheliers augmentait ainsi de plusieurs dizaines de milliers ? Un pilotage à réinstaurer.

*** Daniel Bloch est l'auteur de l'ouvrage intitulé "Une histoire engagée de l'enseignement professionnel" paru en 2022 aux Presses universitaires de Grenoble, et également d'un second ouvrage, à paraître, début 2024, aux Presses universitaires de Grenoble, sous l'intitulé "Quel avenir pour l'enseignement professionnel ? »**

Sa carrière

Après une année postdoctorale à l'université de Pennsylvanie (1965-1966), Daniel Bloch est nommé professeur de physique à l'INPG. Il en sera Président de 1981 à 1987 après avoir été, de 1976 à 1981, directeur d'une de ses composantes, l'École nationale supérieure d'ingénieurs électriciens de Grenoble. La carrière de Daniel Bloch s'oriente, dès 1984, vers la haute administration de l'Éducation nationale. Il mène plusieurs missions relatives à l'enseignement professionnel : il préside ainsi la Mission nationale École-Entreprise de 1984 à 1985¹, puis le Haut-Comité Éducation-Économie de 1986 à 1989^{2,3,4} ayant été par ailleurs, de 1983 à 1988, membre du conseil d'administration de la Société grenobloise d'aménagement hydraulique (SOGREAH), aujourd'hui intégrée dans l'entreprise d'ingénierie Artelia. Nommé, en 1988, recteur de l'académie d'Orléans, il occupe ce poste jusqu'en 1991, date à laquelle il sera, jusqu'en 1993, directeur des enseignements supérieurs au ministère de l'Éducation nationale. En 1993, il devient professeur puis président (1994 – 1997) de l'université Joseph-Fourier à Grenoble. Il est ensuite nommé recteur successivement des académies de Nantes (1997), Montpellier (1998) et Reims (2000-2003). De 2003 à 2007, Daniel Bloch sera conseiller de Didier Migaud, président de la communauté d'agglomération grenobloise. De 2014 à 2017, il présidera notamment le groupe interministériel d'expertise des Campus des métiers et des qualifications

Plusieurs mesures concernant l'éducation (nationale et enseignement agricole) font partie du futur **Pacte d'orientation pour le renouvellement des générations en agriculture** présenté en décembre dernier par Marc Fesneau lors de son déplacement au lycée agricole d'Yvetot à Auzebosc (Seine Maritime).

Il est ainsi prévu, afin d' "œuvrer à la réconciliation entre agriculture et société", premier des quatre axes du projet, de "lancer un **programme national d'orientation et de découverte** afin de provoquer un choc d'attractivité vers les métiers du vivant".



Le cabinet du ministre évoque une **campagne de communication nationale** destinée au grand public et aux prescripteurs d'orientation. Surtout, afin de "refonder le lien entre le monde agricole et les Français en partant de la jeunesse", chaque enfant scolarisé dans une école élémentaire "bénéficiera d'au moins une **action de découverte de l'activité agricole**" dès la rentrée scolaire 2024, tandis que les élèves de collège et de seconde "qui le souhaitent" pourront découvrir ces métiers en effectuant un "stage immersif".

Ensuite, pour "faire émerger une nouvelle génération d'agricultrices et d'agriculteurs, et placer notre agriculture à l'avant-garde de la transition alimentaire" (axe 2), est indiquée la "**création**" de **1 000 experts associés de l'enseignement agricole** (au sein du projet de loi d'orientation compris dans le "Pacte d'orientation", ndlr) dans les domaines de l'hydraulique, la robotique agricole, les agroéquipements... en soutien des enseignants et formateurs afin "d'accélérer la diffusion des connaissances en matière de transition agroécologique aux futurs professionnels". Le cabinet de Marc Fesneau a par ailleurs précisé que "les agriculteurs eux-mêmes ont vocation à faire partie de ce réseau".

Lors de son discours, le ministre a indiqué que serait lancé "un chantier sur la gouvernance de nos politiques agricoles, notamment pour mieux prendre en compte les attentes des jeunes en formation et des jeunes actifs", afin que la conduite des politiques "soit pensée en phase avec les attentes de la société et ses grandes évolutions".

Il a encore mentionné "la **poursuite continue de la rénovation des référentiels de diplôme**, pour s'assurer qu'ils répondent aux enjeux liés au changement climatique", ainsi qu'un "**outil de contractualisation**" dans le projet de loi permettant aux Régions et à l'ensemble des acteurs locaux parties prenantes "de mobiliser les moyens et actions nécessaires pour maintenir ou renforcer des classes dans les établissements de l'enseignement agricole dans les territoires, selon les besoins de formation."

Pour rappel, ce projet "s'inscrit dans **l'objectif stratégique** de rebâtir **la souveraineté alimentaire du pays en répondant aux défis du changement climatique et du besoin de renouvellement des générations d'actifs agricoles**" (qui selon Marc Fesneau nécessiterait la formation de 30 % d'apprenants supplémentaires, qui sont actuellement environ 200 000, ndlr), indique le ministère de l'agriculture et de la souveraineté alimentaire (MASA) dans le dossier de presse de présentation de ce nouveau "pacte".

Ils y vantent la "concertation" ayant permis d'aboutir en un an à ce projet, notamment avec la consultation de 2 550 contributions produites par des jeunes de l'enseignement agricole.

LA MARINE NATIONALE EN RÉGION

FOCUS ILE-DE-FRANCE - CENTRE VAL DE LOIRE - OUTRE-MER

FOCUS ILE-DE-FRANCE



Le 2 décembre, après être intervenue la veille au Lycée Diderot (Paris 19), la Marine Nationale était présente :

- Au Lycée Rocroy Saint Vincent de Paul – Paris 10e
- Au Forum des Classes Préparatoires aux Grandes Écoles de la Seine-Saint-Denis
- À la Nuit de l’Orientation, à la Chambre de Commerce et de l’Industrie de Paris



Une belle occasion pour de futurs ou jeunes étudiants de découvrir notre institution et les différentes opportunités professionnelles au sein de la Marine.

La semaine suivante, la Marine Nationale est intervenue le 9 décembre :

- Au Salon de l’Étudiant, à l’Espace Champerret – Paris 7e
- Au Forum des Métiers de la cité scolaire Pasteur – Neuilly-sur-Seine
- À la « Matinée de l’Orientation » du lycée Alexandre Dumas – Saint Cloud



**EMBARQUEZ
AVEC NOS
MARINS DU CIEL**

avec **ALAIN BERNARD**
et 2 TECHNICIENS
AÉRONAUTIQUES
et tentez de remporter une
visite du porte-avions
Charles de Gaulle.



Cette semaine-là, le 5 décembre, la Marine Nationale a eu l’honneur de recevoir le nageur olympique français Alain Bernard, dans son émission le « Rendez-vous au Carré », afin qu’il puisse échanger avec deux marins, tous deux techniciens aéronautiques. Pendant une heure, les auditeurs ont au l’occasion d’échanger avec nos invités permettant un événement centré sur l’échange autour des carrières, formations, et talents qui se sont développés au sein de l’institution.

Le 14 décembre - après être intervenue à l’UFR Chimie de l’Université Paris Cité - la Marine a participé à l’opération Elles bougent pour l’orientation visant à promouvoir les métiers de techniciennes et ingénieures auprès de jeunes femmes du lycée Edouard Branly à Créteil.

Une occasion pour la Marine Nationale d’échanger avec des jeunes femmes en plein questionnement sur leur avenir professionnel mais prêtes à relever des défis.



NOS PROCHAINS EVENEMENTS EN ILE DE FRANCE

- ⇒ SALON POSTBAC AEF les 12 et 13 janvier à la Grande Halle de la Villette de 9h30 à 18h ;
- ⇒ SALON « YOUR FUTUR » les 19 et 20 janvier au Parc des Princes de 10h à 18h ;
- ⇒ SALON DU TRAVAIL ET DE LA MOBILITÉ PROFESSIONNELLE les 25 et 26 janvier à La Villette de 10h à 18h
- ⇒ SALON STUDYRAMA le 27 janvier à l’Espace Champerret de 10h à 18h
- ⇒ FORUM DE L’ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR le 30 janvier à Bagnole de 9h à 18h
- ⇒ SALON DU LYCÉEN ET DE L’ÉTUDIANT EN ÎLE DE FRANCE les 3 et février à Porte de Versailles de 10h à 18h

LA MARINE RECRUTE

CUISINIER H/F

En tant que cuisinier, vous êtes responsable de l'élaboration des repas. Le métier de cuisinier est accessible dès le niveau bac après une formation complète et rémunérée à l'École de Maistrance.

Vous supervisez l'élaboration des repas. Dans le cadre des missions de représentation de la Marine, vous pouvez être amené à préparer des réceptions. Vous pouvez aussi être affecté auprès des plus hautes autorités de l'État.

Vous pouvez faire ce métier :

- Sur un bâtiment de surface (frégates, porte hélicoptères amphibie, porte-avions)
- Dans un sous-marin (sous-marin nucléaire d'attaque ou lanceur d'engins.)
- Dans les centres de restauration collective à terre

Au cours de votre carrière, de nombreux stages de formation vous seront proposés. Développez vos compétences et gagnez en responsabilités dans une trentaine de spécialités répartis dans nos 12 domaines d'emploi : opérations navales, mécanique et la maintenance, aéronautique navale, soutien, nucléaire... et plus encore. A noter : 40% des officiers sont d'anciens officiers mariniers : devenez l'un des leurs après quelques années d'expérience dans votre domaine d'expertise. En tant que cuisinier, vous signerez un contrat de 10 ans avec la Marine nationale, et après une formation de 6 à 10 mois à l'école de Maistrance, vous rejoindrez le corps des officiers mariniers.

CONTRÔLEUR AÉRIEN H/F

En tant que contrôleur aérien, vous êtes chargé de la circulation aérienne : depuis la tour de contrôle ou le central opérations, vous analysez l'environnement de vol et assurez ainsi la sécurité des pilotes et du déroulement des différentes phases de vol. Le métier de contrôleur aérien est accessible dès le niveau bac après une formation complète à l'École de Maistrance.

En tant que contrôleur aérien, vous pouvez évoluer en mer, à bord du porte-avions et des porte-hélicoptères amphibie (PHA) de la Marine, ou à terre, sur une base de l'aéronautique navale ou en centre de contrôle.

Votre mission principale est d'assurer la sécurité des pilotes quand ils sont en vol : identification, suivi et guidage des avions ou hélicoptères sont votre quotidien afin d'assurer la fluidité de la circulation aérienne. En contact permanent avec les pilotes, vous leur fournissez les informations utiles (conditions météo, plans de vols, trafic environnant) et contrôlez par tout temps les phases de décollage et d'atterrissage.

Comme le poste de cuisinier ci-dessus, vous signerez un contrat de 10 ans avec la Marine nationale, et après une formation à l'école de Maistrance (où vous serez rémunéré dès le début de votre formation), vous rejoindrez le corps des officiers mariniers.

TECHNICIEN DE CONDUITE ET DE MAINTENANCE NUCLÉAIRE H/F

En tant que technicien de conduite et de maintenance nucléaire, vous êtes un spécialiste de la mécanique et de l'électricité mettant ses connaissances au profit du nucléaire. Le métier de technicien de conduite et maintenance nucléaire est accessible dès le niveau bac, après une formation complète et rémunérée à l'École de Maistrance.

Votre début de carrière au sein de la Marine nationale est rythmé par des formations complémentaires et une mise en pratique graduelle des compétences acquises.

Vous êtes affecté dans un premier temps sur des postes d'opérateur embarqué : En sous-marin ou sur porte-avions, vous êtes en charge de la maintenance préventive et de la conduite des différentes installations à bord (production de froid, production d'oxygène et de régénération de l'atmosphère, entretien des moteurs diesels, d'installations électromécaniques ou hydrauliques...).

Vous poursuivez ensuite votre cursus avec une formation spécifique au domaine du nucléaire à l'École des Applications Militaires de l'Énergie Atomique à Cherbourg (50). Cette formation supérieure d'atome vous permet de piloter, entouré d'une équipe de 3 à 4 personnes, un réacteur et les installations connexes d'un bâtiment, à quai ou en mer, que ce soit dans une situation normale ou dégradée (de manière incidentelle ou accidentelle). Vous connaissez la gestion des risques nucléaires à bord et conseillez le commandant en ce sens.

Le nucléaire, une filière d'excellence de la Marine nationale. Second exploitant nucléaire en Europe, la Marine française maîtrise l'utilisation de l'énergie nucléaire depuis plus de 40 ans. Riche d'une grande diversité de métiers et de savoir-faire, la filière du nucléaire est essentielle à la mise en oeuvre des sous-marins nucléaires et du porte-avions Charles de Gaulle, pièces maîtresses des forces navales françaises.

STATUT

Poste sous statut militaire

CONDITIONS NECESSAIRES POUR POSTULER A NOS OFFRES :

- Etre de nationalité française ;
- Avoir entre 17 et 30 ans ;
- Niveau d'étude : baccalauréat valide ;
- Etre physiquement et médicalement apte ;
- Savoir nager et avoir accompli sa Journée de Défense et de Citoyenneté (JDC).

DES AVANTAGES :

- Une rémunération dès le début de contrat avec 45 jours de congés par an et de nombreuses primes possible ;
- Nourri, logé gratuitement et mise à disposition de billets de trains préférentiels ;
- Des stages de perfectionnement accessibles et des possibilités d'évolution de carrière ;
- Des métiers riches en rencontres, voyages et responsabilités.

LE PARCOURS DE RECRUTEMENT :

Rencontre avec un conseiller



Ouverture du dossier de candidature



Entretien de motivation



Tests d'aptitude



Acceptation du dossier



Formations militaire et métier

L'OMS dénonce la « pandémie » de cigarettes électroniques chez les jeunes dans le monde



L'agence de santé des Nations Unies appelle les Etats à prendre des « mesures urgentes » pour contrôler l'usage de la cigarette électronique afin de protéger les enfants.

« Ce qu'on peut dire aujourd'hui, c'est que c'est vraiment urgent. A l'heure actuelle, il y a 88 pays qui n'ont pas encore régulé le marketing autour des cigarettes électroniques, et ce sont surtout les enfants, les très jeunes enfants, à partir de 8 ans, qui utilisent en nombre ce type de cigarettes », explique le Dr Rüdiger Krech, Directeur pour la promotion de la santé à l'OMS.



Inefficaces pour arrêter de fumer

Les cigarettes électroniques sont inefficaces pour arrêter de fumer, contrairement aux déclarations de leurs concepteurs. Au lieu de cela, « des preuves alarmantes ont émergé sur les effets néfastes sur la santé de la population », souligne l'OMS.

L'industrie du tabac est responsable du décès de près 8 millions de personnes par an, rappelle le Dr Krech, « et dès que qu'elle constate qu'il y a une diminution de fumeurs, la tactique de cette l'industrie est d'en recruter des nouveaux pour l'avenir et pour ce faire, elle essaie notamment de promouvoir les cigarettes électroniques ». Les jeunes deviennent ainsi les victimes de pratiques commerciales très agressives pour les inciter à « vapoter ».

« Les cigarettes électroniques ciblent les enfants par le biais des médias sociaux et des influenceurs, avec au moins 16.000 saveurs. Certains décès produits utilisent des personnages de dessins animés ou ont des designs élégants, qui plaisent à la jeune génération », regrette le Dr Krech.



Les enfants piégés dès leur plus jeune âge

« Les enfants sont recrutés et piégés dès leur plus jeune âge pour utiliser des cigarettes électroniques et peuvent devenir accros à la nicotine », dénonce le Dr Tedros Adhanom Ghebreyesus, Directeur général de l'OMS.

Ces campagnes marketing agressives fonctionnent. L'OMS a ainsi constaté une nette augmentation de l'utilisation de la cigarette électronique chez les jeunes. Au Canada par exemple, le taux d'utilisation chez les 16-19 ans a doublé entre 2017 et 2022, et a triplé chez les jeunes au Royaume-Uni au cours des trois dernières années.

Cause de cancers

Les cigarettes électroniques qui contiennent de la nicotine créent une forte dépendance et sont nocives pour la santé. Bien que les effets à long terme sur la santé ne soient pas entièrement compris, il a été établi qu'elles génèrent des substances toxiques, dont certaines sont connues pour causer des cancers ou augmenter le risque de troubles cardiaques et pulmonaires. L'utilisation de cigarettes électroniques peut également affecter le développement du cerveau et entraîner des troubles de l'apprentissage chez les jeunes, insiste l'OMS.

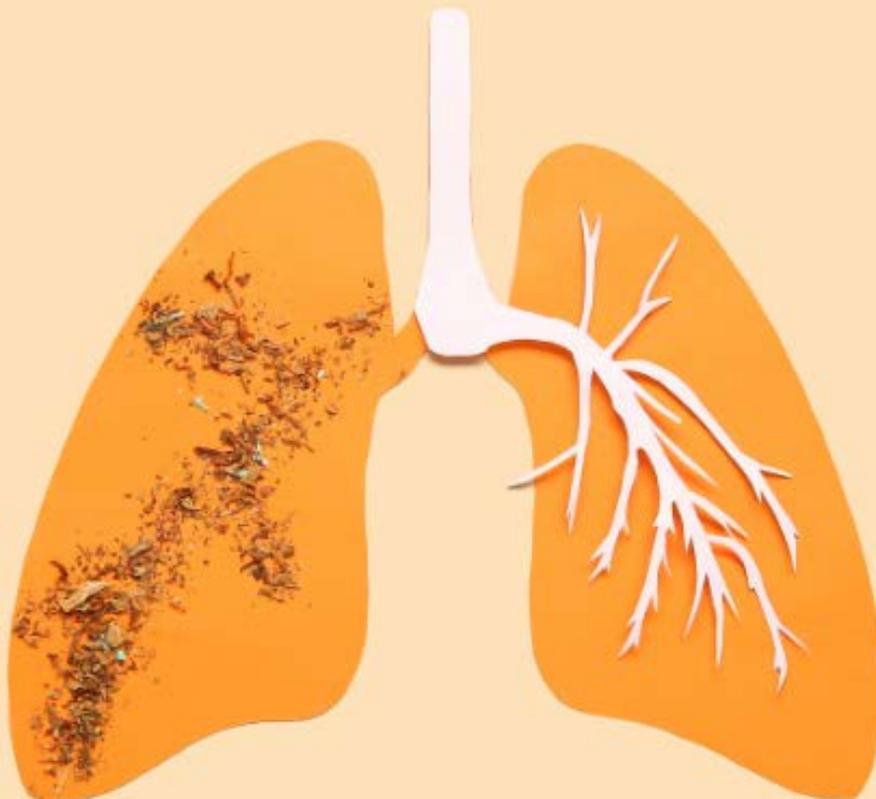
Dans ce contexte, l'agence de santé des Nations Unies appelle les Etats à prendre des mesures fortes et décisives pour empêcher la consommation de cigarettes électroniques chez les jeunes en prônant notamment l'interdiction des arômes.

5,3 milliards de personnes couvertes par au moins une mesure de lutte antitabac

L'OMS fait toutefois état de progrès dans la lutte contre l'épidémie de tabagisme. Environ 5,3 milliards de personnes sont aujourd'hui couvertes par au moins une mesure de lutte antitabac recommandée par l'agence onusienne. C'est cinq fois plus qu'il y a 14 ans. Les six mesures appuyées par l'OMS consistent à surveiller la consommation du tabac et les mesures de prévention ; à protéger la population contre la fumée du tabac ; à proposer une aide pour arrêter de fumer ; à alerter contre les dangers du tabac ; à appliquer des interdictions de la publicité, de la promotion et du parrainage ; et à augmenter les taxes sur le tabac.

La proportion de personnes consommant du tabac a diminué dans la plupart des pays, mais la croissance démographique signifie que le nombre total de personnes qui fument reste obstinément élevé. À l'heure actuelle, sur le milliard de fumeurs environ que compte la planète, environ 80% vivent dans des pays à revenu faible ou intermédiaire. Le tabac est responsable de la mort de 8 millions de personnes par an, dont 1 million à cause du tabagisme passif.

« Même s'il convient de réglementer les inhalateurs électroniques de nicotine pour protéger au mieux la santé publique, la lutte antitabac doit continuer de mettre l'accent sur la réduction de la consommation de tabac à l'échelle mondiale », souligne l'OMS.



“Un enfant goûte de l'alcool pour la première fois à l'âge moyen de 14 ans” constate l'Association Addictions après avoir mandaté l'institut BVA pour sonder un échantillon représentatif de Français et de parents d'adolescents de 13 à 17 ans sur leur expérience de consommation.

Si celle-ci est souvent “considérée comme un rite initiatique et culturel”, analyse l'association, “faire goûter de l'alcool banalise, en réalité, un produit qui comporte des risques pour la santé, en particulier pour les jeunes qui y sont plus vulnérables que les adultes”.



Irresponsabilité

Elle pointe du doigt “l'irresponsabilité des acteurs économiques (qui) favorise largement l'entrée précoce des jeunes dans la consommation”, indiquant avoir décidé d'engager des actions en justice à l'encontre de 4 magasins des enseignes Auchan et Leclerc suite à une série d'achats-tests menés en 2023 : 41 établissements sur 42 avaient vendu de l'alcool à des mineurs.

Pourtant, les Français soutiennent à 90 % (et même 94 % chez les parents de 13-17 ans) le renforcement des contrôles et des sanctions à l'encontre des établissements contrevenants, ils en font “la priorité numéro 1 pour réduire ou retarder la consommation d'alcool des adolescents”.

Les mineurs questionnent eux aussi “l'efficacité des mesures actuelles tout comme la garantie de leur protection”, les jeunes de 17 ans interrogés dans le cadre de l'enquête sur les cafés/bars/restaurants déclarant que “l'accès à l'alcool, notamment dans les bars, reste très facile”.

Tolérance

Néanmoins, France Addictions souligne une certaine “tolérance sociale à l'égard de la consommation de ce produit”. Ainsi, 57 % des Français affirment avoir déjà proposé à un mineur une boisson alcoolisée (vin, bière, champagne) ou un produit non alcoolisé pouvant rappeler une boisson pour adultes (Champomy, cocktail sans alcool, bière sans alcool), près d'un quart d'entre eux déclare également avoir trop bu ou été ivres devant un adolescent au moins une fois dans l'année.

L'association a également comptabilisé 4 parents sur 10 ayant déjà fait goûter de l'alcool à leur enfant, une expérimentation qui a commencé en moyenne à 14 ans, et avant 13 ans dans 6 % des cas (lorsqu'elle a lieu avant 18 ans). La consommation d'alcool des adolescents de 15 à 17 ans est ainsi jugée acceptable dans un contexte familial ou festif par 55 % des Français, et par 46 % des parents d'adolescents. Pour les 13 à 14 ans, cette consommation est considérée comme acceptable par 32 % des Français et 22 % des parents interrogés.

Les risques seraient en outre sous-évalués par les Français : si plus de 80 % connaissent les risques de l'alcool pour la santé des adolescents dans le cadre d'une consommation régulière, lorsqu'il s'agit d'une consommation occasionnelle, seuls 38 % des Français et 45 % des parents pensent que les risques sont élevés.

COMMENT ÉVITER UNE PERTE AUDITIVE EN ÉCOUTANT DE LA MUSIQUE AVEC DES ÉCOUTEURS ?

Plus d'un milliard de personnes âgées de 12 à 35 ans risquent une perte auditive irréversible du fait de l'exposition à des sons forts tels que la musique diffusée sur leur smartphone.

Les recommandations pour prévenir la surdité et les affections associées telles que les acouphènes -généralement perçues comme un bruit de sonnerie - incluent des fonctions sur les appareils audios personnels qui contrôlent le volume et la durée de l'écoute de la musique.

« Plus d'un milliard de jeunes risquent de perdre l'audition simplement en faisant ce qu'ils aiment vraiment, à savoir écouter régulièrement de la musique avec leurs écouteurs », a déclaré le Dr Shelly Chadha, responsable technique à la division de Prévention de la surdité et perte d'ouïe à l'Organisation mondiale de la santé.

« En ce moment, nous n'avons rien de plus solide que notre instinct pour nous dire si nous écoutons d'une manière qui n'est pas nuisible ou si nous risquons des acouphènes ou une perte auditive dans quelques années », souligne le Dr Chadha.

L'initiative conjointe de l'OMS et de l'Union internationale des télécommunications (UIT) cherche à remédier au manque de prise de conscience de ce qui constitue un bruit excessif. Les données actuelles révèlent qu'un jeune sur deux écoute des sons à des niveaux nuisibles en utilisant son appareil personnel, y compris un smartphone, dont l'utilisation continue de croître à l'échelle mondiale. Selon l'OMS, on estime aujourd'hui que la perte d'audition non traitée coûtera 750 milliards de dollars à l'économie mondiale.



Ajouter des contrôles qui assurent notre bien être

« C'est comme si vous conduisiez sur une autoroute, mais sans indicateur de vitesse dans votre voiture, ni limite de vitesse », a expliqué le Dr Chadha. « Ce que nous avons proposé, c'est que votre smartphone soit équipé d'un compteur de vitesse, d'un système de mesure qui vous indique la quantité de son que vous recevez et vous indique si vous dépassez la limite ».

L'ONU propose une série de recommandations aux industriels, qui ont participé à des discussions pendant deux ans, aux côtés d'experts du gouvernement, d'organismes de défense des consommateurs et de la société civile. « Ce que nous proposons, ce sont certaines fonctionnalités telles que la limitation, la réduction automatique et le contrôle parental du volume », a expliqué le Dr Chadha. « Ainsi, lorsque quelqu'un dépasse sa limite sonore, il a l'option de réduire automatiquement le volume à un niveau qui ne nuise pas à ses oreilles ».

Selon l'OMS, plus d'une personne sur 20 – soient 432 millions d'adultes et 34 millions d'enfants - est atteinte d'une perte auditive invalidante, ce qui a une incidence sur sa qualité de vie. La plupart des personnes atteintes vivent dans des pays pauvres et à revenu intermédiaire, indique l'agence de l'ONU, ajoutant que d'ici à 2050, plus de 900 millions de personnes auront une déficience auditive importante.

L'OMS insiste sur le fait que des mesures de santé publique pourraient prévenir près de la moitié des cas de surdité. « Avec autant de connaissances technologiques pour prévenir la perte auditive, il ne devrait pas y avoir autant de jeunes qui se blessent en écoutant de la musique », a déclaré le Dr Tedros Adhanom Ghebreyesus, Directeur général de l'OMS. « Ils doivent comprendre qu'une fois l'audition perdue, celle-ci ne reviendra plus ».

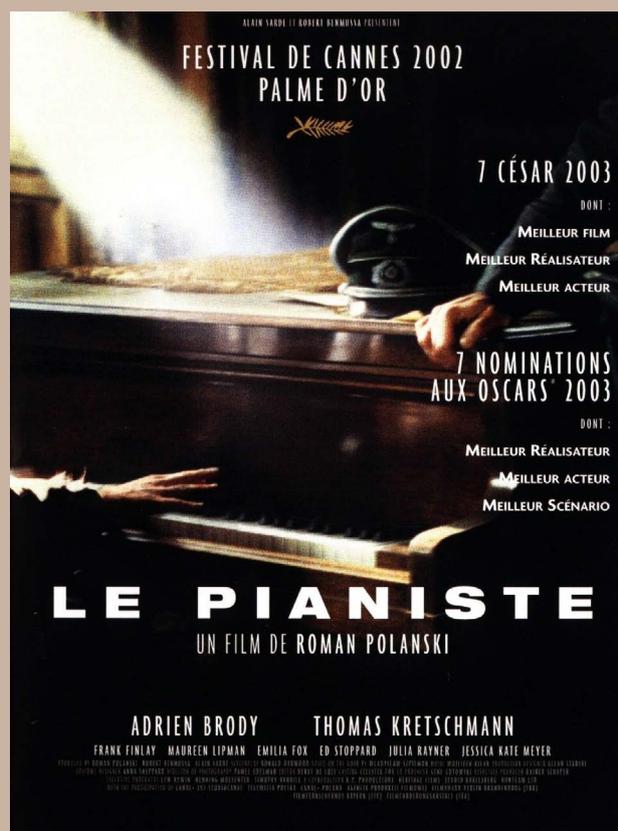


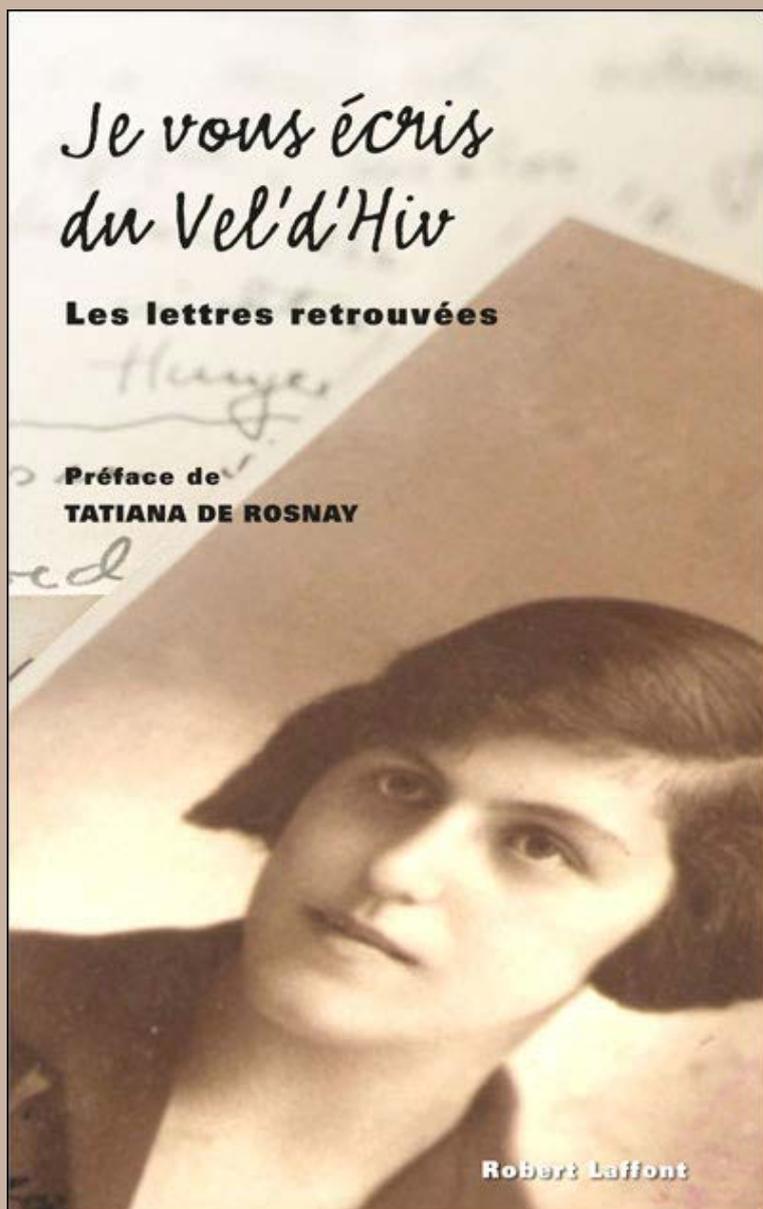
5 FILMS ET LIVRES POUR APPRÉHENDER L'HOLOCAUSTE

Au matin du 27 janvier 1945 quelques 7.000 détenus se trouvaient encore dans les camps d'Auschwitz-Birkenau. Plus d'un million de personnes déportées dans le camp d'Auschwitz y ont péri. On estime à six millions le nombre de Juifs qui ont été exterminés dans les camps de la mort... L'Holocauste a profondément affecté les pays dans lesquels les crimes nazis ont été perpétrés, avec des implications et des conséquences universelles dans de nombreuses autres parties du monde.



Durant la Seconde Guerre mondiale, Wladyslaw Szpilman, un célèbre pianiste juif polonais, échappe à la déportation mais se retrouve parqué dans le ghetto de Varsovie dont il partage les souffrances, les humiliations et les luttes héroïques. Il parvient à s'en échapper et se réfugie dans les ruines de la capitale. Un officier allemand, qui apprécie sa musique, l'aide et lui permet de survivre. Né en Pologne en 1911, Wladyslaw Szpilman devient un pianiste et compositeur célèbre. Il est engagé en 1935 par la radio d'Etat polonaise mais est victime comme les autres Juifs de Pologne de l'antisémitisme nazi à partir de l'invasion nazie en septembre 1939. Il échappe à la mort grâce à l'aide d'un officier allemand. En 1946, le pianiste virtuose publie ses mémoires sous le titre *Mort de la ville*.





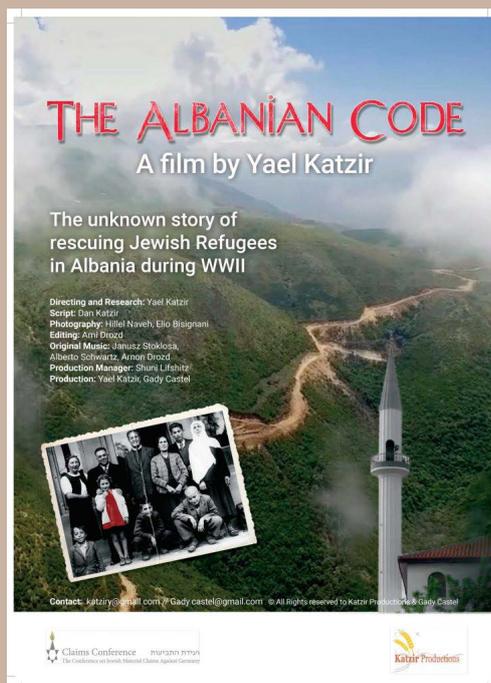
Treize mille Juifs ont été arrêtés les 16 et 17 juillet 1942 lors de la rafle du Vel d'Hiv.

Longtemps, on a cru qu'il ne restait de ces journées qu'une seule et unique photo, quelques documents administratifs et de trop rares témoignages. Récemment, au Mémorial de la Shoah, Karen Taieb a découvert une poignée de lettres écrites dans l'enceinte même du vélodrome d'Hiver et sorties clandestinement. Tous les auteurs ont été déportés. Parmi eux, seule une femme est revenue.

LE CODE ALBANAIS

Documentaire avec des images d'archives uniques, dévoilant l'histoire inconnue du sauvetage de milliers de réfugiés juifs en Albanie (État majoritairement musulman) pendant la Seconde Guerre mondiale.

Ennie Altaratz -Francis, qui y a été sauvée en fuyant la Yougoslavie, décide d'aller remercier qui elle peut. Ce voyage est plein de surprises, découvrant comment une nation entière a sauvé des réfugiés, liés par leur code moral. Enfin, les Albanais reçoivent la reconnaissance qu'ils méritent pour avoir été le seul pays d'Europe à avoir sauvé les persécutés. Le film véhicule un message universel de gratitude envers les valeurs humaines.



GINETTE KOLINKA
avec Marion Ruggieri

Retour à Birkenau



« Arrêtée par la Gestapo en mars 1944 avec son père, son petit frère et son neveu, Ginette Kolinka est déportée à Birkenau. Elle sera seule à revenir. Aujourd'hui, elle raconte, dans toutes les classes de France, pour qu'on n'oublie jamais... »

GRASSET

"On est volontiers persuadé d'avoir lu beaucoup de choses à propos de l'holocauste, on est convaincu d'en savoir au moins autant. Et, convenons-en avec une sincérité égale au sentiment de la honte, quelquefois, devant l'accumulation, on a envie de crier grâce.

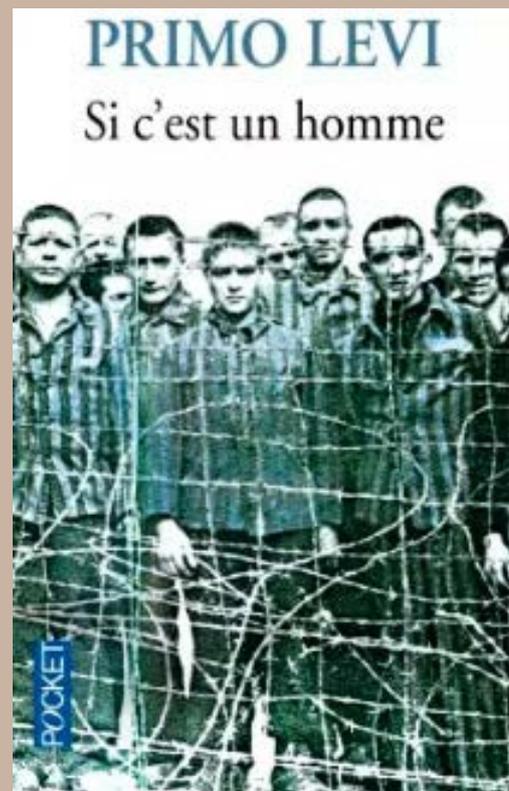
C'est que l'on n'a pas encore entendu Levi analyser la nature complexe de l'état du malheur.

Peu l'on prouvé aussi bien que Levi, qui a l'air de nous retenir par les basques au bord du menaçant oubli : si la littérature n'est pas écrite pour rappeler les morts aux vivants, elle n'est que futilité " Angelo Rinaldi.

La mémoire de l'Holocauste et l'éducation qui inclut des opportunités de développer une appréciation plus profonde des victimes et des survivants et de leur agence, peuvent informer notre réponse à la détresse des victimes contemporaines. En plaçant les victimes et les survivants au centre de la recherche historique, de l'apprentissage et de la mémoire, nous mettons en lumière l'humanité des victimes d'atrocités aujourd'hui, ainsi que l'impact de l'antisémitisme alimenté par la désinformation et la déformation de l'histoire. En nous concentrant sur l'humanité des victimes, nous nous rappelons notre humanité et notre responsabilité de combattre les discours de haine, l'antisémitisme et les préjugés, et de faire tout ce qui est en notre pouvoir pour prévenir les génocides.

"Moi-même je le raconte, je le vois, et je me dis c'est pas possible d'avoir survécu..."

Arrêtée par la Gestapo en mars 1944 à Avignon avec son père, son petit-frère de douze ans et son neveu, Ginette Kolinka est déportée à Auschwitz-Birkenau : elle sera seule à en revenir, après avoir été transférée à Bergen-Belsen, Raguhn et Theresienstadt. Dans ce convoi du printemps 1944 se trouvaient deux jeunes filles dont elle devint amie, plus tard : Simone Veil et Marceline Rosenberg, pas encore Loridan – Ivens. Aujourd'hui, à son tour, Ginette Kolinka raconte ce qu'elle a vu et connu dans les camps d'extermination. Ce à quoi elle a survécu. Les coups, la faim, le froid. La haine. Les mots. Le corps et la nudité. Les toilettes de ciment et de terre battue. La cruauté. Parfois, la fraternité. La robe que lui offrit Simone et qui la sauva. Que tous, nous sachions, non pas tout de ce qui fut à Birkenau, mais assez pour ne jamais oublier ; pour ne pas cesser d'y croire, même si Ginette Kolinka, à presque 94 ans, raconte en fermant les yeux et se demande encore et encore comment elle a pu survivre à "ça"...



THE OLD OAK

Synopsis : Le Old Oak est un endroit spécial. Non seulement c'est le dernier pub encore debout, mais c'est aussi le seul espace public où les gens peuvent se rencontrer dans une communauté minière autrefois florissante, mais qui connaît aujourd'hui des temps difficiles après 30 ans de déclin. TJ Ballantyne, le propriétaire, s'accroche au Old Oak du bout des doigts, et son emprise est encore plus menacée lorsque le pub devient un territoire contesté après l'arrivée de réfugiés syriens qui ont été placés dans le village. Une amitié improbable se développe lorsque TJ rencontre une jeune Syrienne avec un appareil photo, Yara. Pourront-ils trouver un moyen pour que les deux communautés se comprennent ? C'est ainsi que se déroule un drame profondément émouvant sur la perte, la peur et la difficulté de trouver l'espoir.

Ken Loach, Réalisateur, à propos du film:

“Il n'y a pas de méchants immédiats. Le sentiment d'injustice peut pousser les gens à des mesures extrêmes, mais il y a toujours une logique à leur comportement. Ne pas en tenir compte, c'est déprécier le drame. Ce village fait partie d'une communauté plus large. Il a une longue histoire de résistance à l'exploitation et aux attaques, d'abord par les anciens propriétaires de mines et plus récemment par Margaret Thatcher et la fermeture forcée des mines. Ces luttes ont enseigné la solidarité et la valeur du soutien international. Mais l'affaiblissement du pouvoir des syndicats a laissé les individus se débrouiller seuls. S'occuper du numéro un, "la société n'existe pas", le culte de l'entrepreneur, voilà des changements de conscience qui risquent d'avoir raison des anciennes valeurs. Et déterminer si les familles syriennes sont accueillies ou non.

Il était clair que les Syriens figurant dans le film devaient être ceux qui s'étaient installés dans la région. Le scénario leur a donné la liberté d'apporter leur contribution afin que l'histoire soit le reflet fidèle de leurs expériences. Les détails étaient importants et nous avons tous beaucoup appris. Comme dans tous les groupes, les gens sont différents. Certaines familles étaient traditionnelles, d'autres moins. Certains avaient appris l'anglais, d'autres l'avaient trouvé difficile - j'ai sympathisé avec eux. Tous ont été généreux de leur temps, beaucoup se sont engagés à fond dans le projet, et les gâteaux qu'ils apportaient sur le plateau sont devenus légendaires !”



L'ACTU ÉCOLO

ENVIRONNEMENT, TRANSITION ÉCOLOGIQUE, DÉVELOPPEMENT DURABLE

« On a désappris aux gens à faire durer les choses »

Prendre soin des choses relève d'une activité souvent peu visible : la maintenance. Au nom de la croissance, cette pratique a été refoulée, racontent les sociologues David Pontille et Jérôme Denis.

Réparer, recoudre, huiler, nettoyer, mettre à jour, aiguiser, inspecter... Toutes ces actions consistent à tenter de faire durer les objets avec lesquels nous vivons, de notre pull préféré aux aiguillages d'une ligne TGV. Toutes font partie d'un « art de la maintenance », remis sur le devant de la scène par les sociologues Jérôme Denis et David Pontille, rattachés au Centre de sociologie de l'innovation, dans leur ouvrage *Le soin des choses, politique de la maintenance* (éd. La Découverte). Ils nous invitent à repenser la relation au monde matériel qui nous entoure.

Lire l'article complet de Reporterre [ici](#).



Corée du Sud: la viande de chien bannie des assiettes... en 2027

En Corée du Sud, la consommation de viande de chien, c'est fini. Le Parlement a voté ce mardi un texte de loi interdisant de manger et de vendre de la viande canine. Cette pratique culinaire historique dans le pays sera officiellement illégale après une période de transition de trois ans. Une décision saluée par les organisations de défenses des animaux, mais qui interroge sur l'avenir des bêtes comme des éleveurs.

Lire l'article complet de RFI [ici](#).

Mollusques, poissons... Tous contaminés par des microplastiques

“Toutes les espèces aquatiques des embouchures des rivières se déversant dans la Méditerranée et l'océan Atlantique sont contaminées par des microplastiques. Voici le résultat d'une étude menée par l'Université autonome de Barcelone dans le cadre du projet de recherche I plastic qui analyse la présence de ces particules dans les rivières et les estuaires.

Les mollusques sont les plus touchés en raison de leur capacité à filtrer l'eau. L'étude révèle que 85 % des moules et 53 % des huîtres avaient ingéré des microplastiques. Les poissons marins dépendants des estuaires, comme le mullet blanc, mojarra argenté et mojarra brésilien, ont été touchés à 75 %. De plus, 86 % des merlus européens et 85 % des homards norvégiens contenaient des microplastiques dans leurs intestins. Cette pollution constitue également une menace pour les systèmes de récifs coralliens, entraînant une réduction de leur taille et de leur croissance.”

Lire l'article complet de Reporterre [ici](#).



CONSOMMATION ET PRODUCTIONS RESPONSABLES : POURQUOI SONT-ELLES IMPORTANTES ?

On s'attend à ce que de plus en plus de personnes à travers le monde entrent dans la classe moyenne au cours des vingt prochaines années. C'est un pas en avant pour la prospérité individuelle, mais cela augmentera la demande de ressources naturelles déjà limitées. Si nous ne prenons pas de mesures pour modifier nos modes de consommation et de production, nous endommagerons notre environnement de façon irréversible.

Quels modes de consommation et de production actuels devons-nous modifier ?

Avec des changements simples, de nombreux aspects de la consommation peuvent avoir un impact majeur sur la société dans son ensemble. Par exemple, chaque année, environ un tiers de tous les aliments produits — soit l'équivalent de 1,3 milliard de tonnes d'une valeur d'environ 1 000 milliards de dollars — finit par pourrir dans les poubelles des consommateurs et détaillants ou par se gâter faute d'être transporté ou récolté dans de bonnes conditions. Les entreprises doivent résoudre ce problème.

En ce qui concerne les consommateurs, les ménages consomment 29% de l'énergie mondiale et contribuent par conséquent à 21 % des émissions de CO2 qui en résultent. Cependant, si tout le monde sur Terre utilisait uniquement des ampoules basse consommation, le monde économiserait 120 milliards de dollars chaque année. La question de la pollution des eaux demeure pressante et requiert une solution durable. Nous polluons l'eau à une vitesse excédant la capacité de la nature à recycler et purifier l'eau des cours d'eau et des lacs.

En tant que consommateur, que puis-je faire pour aider ?

Vous pouvez aider de deux façons principales :

1. En réduisant vos déchets.
2. En réfléchissant à ce que vous achetez et en choisissant dans la mesure du possible une option durable.

Vous pouvez réduire vos déchets de nombreuses façons, par exemple en veillant à ne pas jeter de nourriture ou en réduisant votre consommation de plastique — l'un des principaux polluants trouvés dans l'océan. Le fait de se servir d'un sac réutilisable, de refuser d'utiliser des pailles en plastique et de recycler les bouteilles en plastique est une bonne façon d'apporter sa contribution. La prise de décisions d'achat éclairées constitue également une autre façon d'aider. Par exemple, l'industrie textile est actuellement le deuxième plus grand pollueur d'eau potable après l'agriculture, et de nombreuses entreprises de mode exploitent les travailleurs du secteur textile. En achetant des produits issus de sources locales et durables, vous pouvez changer la donne et faire pression sur les entreprises pour qu'elles adoptent des pratiques durables.





Pour une mode durable

La mode et le développement durable

Les acteurs du secteur de la mode ont un rôle essentiel à jouer dans la réalisation des objectifs de développement durable. Le secteur de la mode est une industrie mondiale de 2 400 milliards de dollars qui emploie environ 300 millions de personnes tout au long

de la chaîne de valeur - dont un grand nombre de femmes - et l'on s'attend à ce que l'ampleur de l'industrie augmente dans les années à venir.

Compte tenu de sa taille et de sa portée mondiale, les pratiques non durables dans le secteur de la mode ont un impact important sur les indicateurs de développement social et environnemental. En l'absence de changements majeurs dans les processus de production et les modes de consommation de la mode, les coûts sociaux et environnementaux du secteur continueront de s'alourdir.



Nous produisons quatre fois plus de vêtements par an qu'il y a vingt ans. Avant la COVID-19, ce chiffre était estimé à 100 milliards d'articles vestimentaires par an.

L'industrialisation mondiale et la concurrence des prix sur les marchés locaux ont été présentés comme des obstacles à la préservation des traditions textiles et, surtout, des moyens de subsistance. Etant donné l'abondance de matériaux et de vêtements importés, les créateurs locaux ne disposent que d'un espace limité sur le marché. C'est le cas au Timor-Leste où les tissus importés sont facilement disponibles et à des prix inférieurs, ce qui exerce une pression sur la production locale de tait tissés à la main.

Le Timor-Leste est l'un des pays les plus jeunes au monde. Après des années de guerre, il a retrouvé son indépendance en 1999 et, avec elle, le défi de la revitalisation de son économie et de son identité culturelle. Depuis des siècles, les tait sont utilisés pour les parures de cérémonie, la décoration et l'habillement. Les motifs varient d'une région à l'autre, mais grâce aux modèles traditionnels transmis de génération en génération et à l'utilisation de teintures naturelles disponibles dans la région, les tait témoignent du passé et sont sources d'histoires.

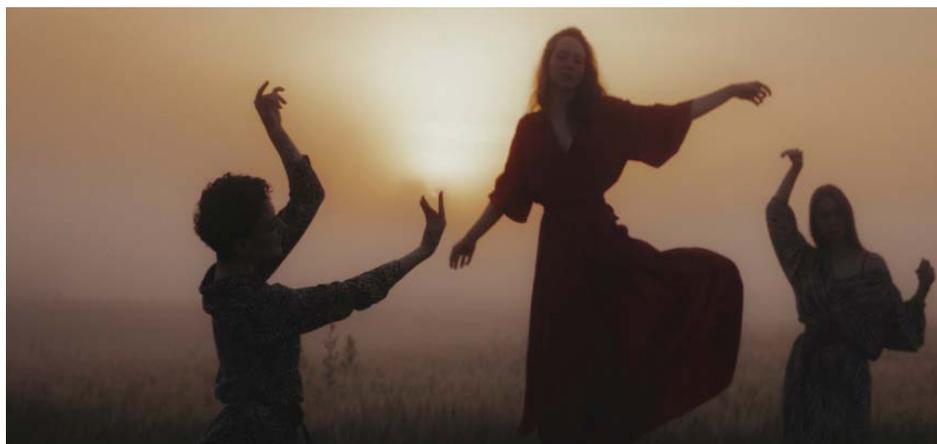
Toutefois, avec un marché limité, les débouchés commerciaux sont incertains. Et dans la mesure où de moins en moins de personnes perpétuent cet artisanat, une partie importante du patrimoine timorais commence à disparaître. En 2020, le gouvernement du Timor-Leste a proposé d'inscrire les tait sur la Liste du patrimoine immatériel nécessitant une sauvegarde urgente de l'UNESCO, et des programmes gouvernementaux naissants ont commencé à redynamiser le tissage traditionnel.

Nous commençons à entrevoir l'avènement possible d'une mode insipide nous imposant à tous le même habillement et nous privant de notre expression culturelle. Et, pire encore, la possibilité d'une homogénéité créée au détriment du patrimoine culturel et du développement des économies locales.



L'industrie de l'habillement et du textile aujourd'hui...

- Contribue à hauteur de 2 400 milliards de dollars à l'industrie manufacturière mondiale
- Emploie 300 millions de personnes dans le monde tout au long de la chaîne de valeur (dont de nombreuses femmes)
- Est responsable d'environ 2 à 8 % des émissions de gaz à effet de serre dans le monde
- L'industrie consomme environ 215 000 milliards de litres d'eau par an
- La perte annuelle de matériaux s'élève à 100 milliards de dollars américains en raison de la sous-utilisation
- Les textiles représentent environ 9 % des pertes annuelles de microplastiques dans les océans.



Ukraine : le nouvel an démarre sur fond de sirènes de raids aériens, déplore l'ONU

« La première semaine de janvier a été marquée par une vague d'attaques meurtrière en Ukraine, qui a débuté le 29 décembre et se poursuit encore aujourd'hui », a déploré une agence de Nations Unies, à l'approche du lancement des plans de réponse de l'ONU sur les besoins humanitaires de l'Ukraine et des réfugiés ukrainiens en Europe, qui doit se tenir à Genève.

Selon le Bureau de coordination des affaires humanitaires de l'ONU (OCHA) des civils sont tués et blessés chaque jour, tandis que leurs maisons et les infrastructures essentielles sont détruites. C'est le cas des nouvelles hostilités dans les régions de Donetsk, Dnipro et Kherson, qui ont tué et blessé hier lundi des dizaines de civils, dont des enfants, et endommagé des maisons et des écoles.

« Les familles ukrainiennes ont fêté la nouvelle année au son des sirènes de raids aériens, se retranchant dans des abris souterrains et des stations de métro, ou dans les sous-sols de leurs maisons », a déclaré lors d'un point de presse régulier de l'ONU à Genève, Jens Laerke, porte-parole d'OCHA.

Des chutes de température dans des zones parfois pri-

vées d'électricité et d'eau

Ces attaques interviennent alors que les tempêtes ont fait baisser la température à moins de 15 degrés Celsius. Selon le Ministère ukrainien de l'énergie, plus de 460 villes et villages n'ont pas d'électricité.

« La région de Donetsk a été privée d'électricité et d'eau, les températures ayant chuté bien en dessous du point de congélation la semaine dernière », a rappelé le porte-parole d'OCHA. C'est dans ce contexte que les humanitaires dans la capitale Kyïv ont comptabilisé depuis le début de l'année plus de 30 explosions dans cette seule ville. Kharkiv, à l'est, a également été touchée le 2 janvier dernier, avec au moins cinq victimes civiles qui ont été signalées ce jour-là.

Les 3 et 4 janvier, des attaques se sont poursuivies, tuant et blessant des civils dans la région de Soumy au nord, dans la région de Donetsk à l'est, et dans les régions de Kherson et de Mykolayiv au sud. Aussi, le 6 janvier, une nouvelle vague de frappes aériennes dans la région de Donetsk a tué près d'une douzaine de civils, dont cinq enfants.

Lire l'article complet [ici](#).

Trois mois de guerre à Gaza : « il est grand temps que cela se termine », plaide le chef de l'humanitaire de l'ONU

« La guerre à Gaza doit cesser », a plaidé le chef de l'humanitaire de l'ONU, Martin Griffiths, alors que les hostilités entre Israël et le Hamas dure depuis trois mois.

« Trois mois après les horribles attaques du 7 octobre, Gaza est devenue un lieu de mort et de désespoir », a souligné le Secrétaire général adjoint aux affaires humanitaires et Coordonnateur des secours d'urgence, en référence aux attaques sanglantes du Hamas en Israël qui ont fait 1.200 morts et 240 personnes prises en otage. A Gaza, des dizaines de milliers de personnes, pour la plupart des femmes et des enfants, ont été tuées ou blessées suite aux bombardements aériens et aux opérations terrestres de l'armée israélienne en représailles aux attaques du 7 octobre.

Désastre de santé publique

« Les familles dorment dehors alors que les températures chutent. Les zones où les civils devaient se déplacer pour leur sécurité ont été bombardées. Les installations médicales sont constamment attaquées. Les rares hôpitaux partiellement fonctionnels sont submergés de cas de traumatologie, manquent cruellement de fournitures et sont inondés de personnes désespérées en quête de sécurité », a souligné M. Griffiths.

Selon lui, « un désastre de santé publique se prépare », alors que les maladies infectieuses se propagent dans les abris surpeuplés à mesure que les égouts débordent. Quelque 180 femmes palestiniennes « accouchent chaque jour dans ce chaos » et « les gens sont confrontés aux niveaux d'insécurité alimentaire les plus élevés jamais enregistrés ». « La famine approche », a prévenu le chef de l'humanitaire de l'ONU.

Il a souligné que pour les enfants en particulier, les 12 dernières semaines ont été traumatisantes : pas de nourriture, pas d'eau, pas d'école, « rien que les bruits terrifiants de la guerre, jour après jour ».

Mission impossible

Alors que « Gaza est tout simplement devenue inhabitable », la communauté humanitaire se retrouve confrontée à la mission impossible de venir en aide à plus de 2 millions de personnes, « alors même que son propre personnel est tué et déplacé, que les coupures de communication se poursuivent, que les routes sont endommagées et que les convois sont visés par les tirs, et que les fournitures commerciales vitales pour la survie sont quasiment inexistantes ».

Pendant ce temps, les tirs de roquettes contre Israël se poursuivent, plus de 120 personnes sont toujours retenues en otages à Gaza (plus d'une centaine ont été libérées), les tensions en Cisjordanie bouillonnent et le spectre d'un nouveau débordement régional de la guerre se rapproche dangereusement, a noté M. Griffiths.

Il a réclamé « la fin immédiate de la guerre ». « Il est temps pour les parties de remplir toutes leurs obligations en vertu du droit international, notamment de protéger les civils et de répondre à leurs besoins essentiels, et de libérer immédiatement tous les otages », a-t-il ajouté. « Il est temps que la communauté internationale utilise toute son influence pour y parvenir. Cette guerre n'aurait jamais dû commencer. Mais il est grand temps que cela se termine ».



Israël : des experts de l'ONU qualifient de crimes de guerre les viols et mutilations sexuelles perpétrés le 7 octobre

Les viols et mutilations sexuelles commis le 7 octobre dernier à l'encontre de civils israéliens équivalent à des crimes de guerre, ont indiqué lundi 8 janvier des experts indépendants des Nations Unies, demandant que les auteurs de tortures sexuelles et d'exécutions illégales répondent de leurs actes.

Selon Alice Jill Edwards, la Rapporteuse spéciale sur la torture, et Morris Tidball-Binz, le Rapporteur spécial sur les exécutions extrajudiciaires, sommaires ou arbitraires, les allégations de torture sexuelle comprennent des viols et des viols collectifs et des agressions sexuelles. Il s'agit également des mutilations et des tirs sur les parties génitales.

Des corps de femmes ont été retrouvés avec des vêtements remontés jusqu'à la taille, des sous-vêtements enlevés, déchirés, ou encore tachés de sang. « Ces actes constituent des violations flagrantes du droit international, équivalant à des crimes de guerre qui, compte tenu du nombre de victimes et de l'ampleur de la préméditation et de la planification des attaques, peuvent également être qualifiés de crimes contre l'humanité », ont déclaré dans un communiqué les experts.

[Lire l'article complet ici.](#)

La dabkeh, danse traditionnelle en Palestine, inscrite au patrimoine culturel immatériel de l'UNESCO

Le Comité intergouvernemental de l'UNESCO pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel, réuni à Kasane (Botswana), a inscrit 55 nouveaux éléments culturels sur les Listes du patrimoine culturel immatériel, dont la dabkeh, danse traditionnelle en Palestine.

Parmi les autres éléments inscrits, on peut citer le carnaval d'été de Rotterdam, aux Pays-Bas ; la saison d'alpage, en Suisse ; Al-man'ouché, une pratique culinaire emblématique au Liban ; le Hiragasy, art du spectacle des Hautes terres centrales de Madagascar ; le Nguon, série de rituels de gouvernance et expressions associées dans la communauté Bamoun, au Cameroun ; les savoir-faire traditionnels liés au tissage du pagne en Côte d'Ivoire ; et le Malhoun, un art poético-musical populaire, au Maroc.

La Directrice générale de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO), Audrey Azoulay, a félicité « toutes les communautés et les Etats dont le patrimoine vivant fait aujourd'hui partie de notre culture commune », rappelant que « cette Convention est un outil puissant pour sauvegarder la diversité culturelle et les identités locales dans le contexte de la mondialisation ».

Avec ces nouvelles inscriptions, ce sont aujourd'hui 730 éléments culturels répartis dans 145 pays qui font partie du patrimoine vivant de l'UNESCO.

Le patrimoine culturel immatériel, tel que défendu et promu par l'UNESCO, est un patrimoine vivant sauvegardé grâce à l'action de transmission entre les individus, notamment au sein des familles, entre les parents et leur descendance.

Dans plus de la moitié des pratiques inscrites cette année, la transmission des pratiques culturelles se fait dans le cadre intrafamilial, de génération en génération. Le rôle

clef des femmes dans la sauvegarde et la transmission des pratiques est également au cœur de ces nouvelles inscriptions. Elles sont de véritables gardiennes des traditions, qui sont aussi souvent source d'émancipation et d'autonomisation.

Pour la première fois depuis 2008, le Comité a inscrit cette année un nombre record de 12 éléments du continent africain, démontrant à quel point toutes les régions du monde se sont saisies de cette Convention avec le même dynamisme et la même capacité à inscrire des pratiques, a souligné l'UNESCO.

Cette année 2023 marque également la première inscription au patrimoine vivant de l'UNESCO pour 5 pays : Angola, Bahamas, Cameroun, Djibouti et Grenade.

“Remplacer des supports physiques par des supports numériques, par exemple mettre le PDF d’un texte sur une tablette, ça ne fonctionne pas” estime Séverine Erhel, interrogée aux côtés de deux autres chercheurs par l’INSERM (Institut national de la santé et de la recherche médicale) dans un article sur la mise en place du numérique à l’école.

L’élément déterminant est davantage le “contenu” mis sur tablette, comme ajouter un commentaire oral à une image, afin de mieux répartir la charge en mémoire de travail et ainsi mieux comprendre et retenir l’information: “utiliser des méthodes de présentation des informations (par exemple insérer des animations) améliore la qualité de l’apprentissage. Sur ça, on a plus de 30 ans de recul.”

Solutionnisme technologique

De même, poursuit la maîtresse de conférence en psychologie cognitive (U. Rennes 2), “mettre des enfants sur tablette tout seuls n’apporte pas de bénéfice. C’est du solutionnisme technologique.” En effet, “la place de l’enseignant demeure importante” mais ceux-ci “n’ont pas toujours le niveau de formation adéquat pour la création de ces contenus, qui est très chronophage et mal valorisée (socialement et financièrement).”

Pour que les outils aient les effets escomptés, Grégoire Borst considère également qu’enseignants et élèves doivent être formés au numérique avant de les déployer largement. Selon le professeur de neurosciences cognitives de l’éducation (U. Paris Cité), les dispositifs numériques permettent notamment “une différenciation pédagogique et des parcours individualisés pour les élèves, qui peuvent être difficiles à mettre en place en classe par les enseignants”. Ils offrent aussi la possibilité “de faire un retour très rapide sur l’erreur, ce qui constitue une étape clé dans l’apprentissage” ou encore “de penser des dispositifs d’évaluation formative en temps réel, qui vont servir à développer les compétences de l’élève”.

Pascal Huguet évoque justement le projet de recherche e-P3C, à savoir la conception de systèmes tutoriels intelligents (STI) développés avec des équipes enseignantes à partir de la **plateforme Tactiléo** (le site [ici](#)) “qui imitent un tuteur humain en s’adaptant au niveau de chaque apprenant”. Il s’agit de faire “varier autant que possible la présentation des contenus d’apprentissage et ainsi accroître la probabilité que ces derniers deviennent compréhensibles par tous les élèves, et le résultat après quatre années de recherche montreraient qu’avec ces STI, “les élèves de milieu défavorisé progressent au point de se hisser au même niveau de performance que leurs homologues de milieu favorisé du groupe contrôle (sans STI).”

Postures idéologiques

Une réussite qui fait dire au directeur de recherche au CNRS que “le débat sur le numérique ne doit pas être piloté par des postures idéologiques ‘pour’ ou ‘contre’ le numérique à l’école. L’enjeu se trouve non pas dans les technologies elles-mêmes mais dans les usages que l’on en fait. Or, pour découvrir et valider les bons usages, il est indispensable de se référer à la recherche et aux connaissances scientifiques accumulées depuis des décennies dans le domaine de l’éducation digitale.”

Autre enjeu, “évaluer systématiquement si ces outils utilisés en classe produisent bien les apprentissages attendus chez les élèves”, plaide Grégoire Borst, alors que les banques d’outils numériques auxquelles les enseignants ont accès ne le sont pas forcément, et que cela induit “du temps en moins pour les interactions sociales entre les enseignants et les élèves qui constituent l’une des clés des apprentissages”. Il cite enfin les “données” recueillies par ces dispositifs numériques qui “sont essentiellement exploitées à des fins commerciales par des développeurs de logiciels”, ce qui, de par leur sensibilité et leur caractère personnel, “soulève de nombreuses problématiques éthiques sur lesquelles il faut sensibiliser les élèves”.

L’article de l’INSERM [ici](#)



Novembre 2022



Décembre 2022



Janvier 2023



Février 2023



Mars 2023



Avril 2023



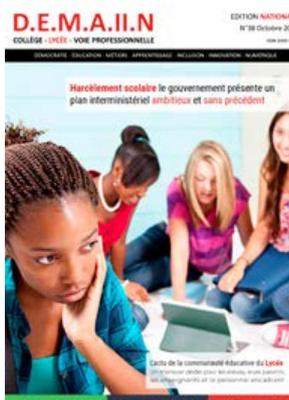
Mai 2023



Juin 2023



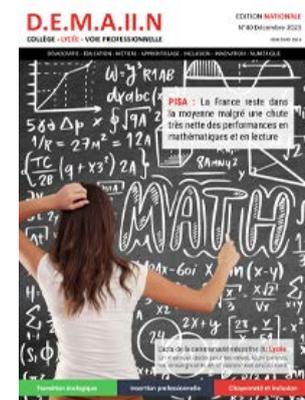
Septembre 2023



Octobre 2023



Novembre 2023



Décembre 2023

CLIQUEZ ICI POUR RECEVOIR D.E.M.A.II.N CHAQUE MOIS

WWW.EDITIONS-EPICURE.FR